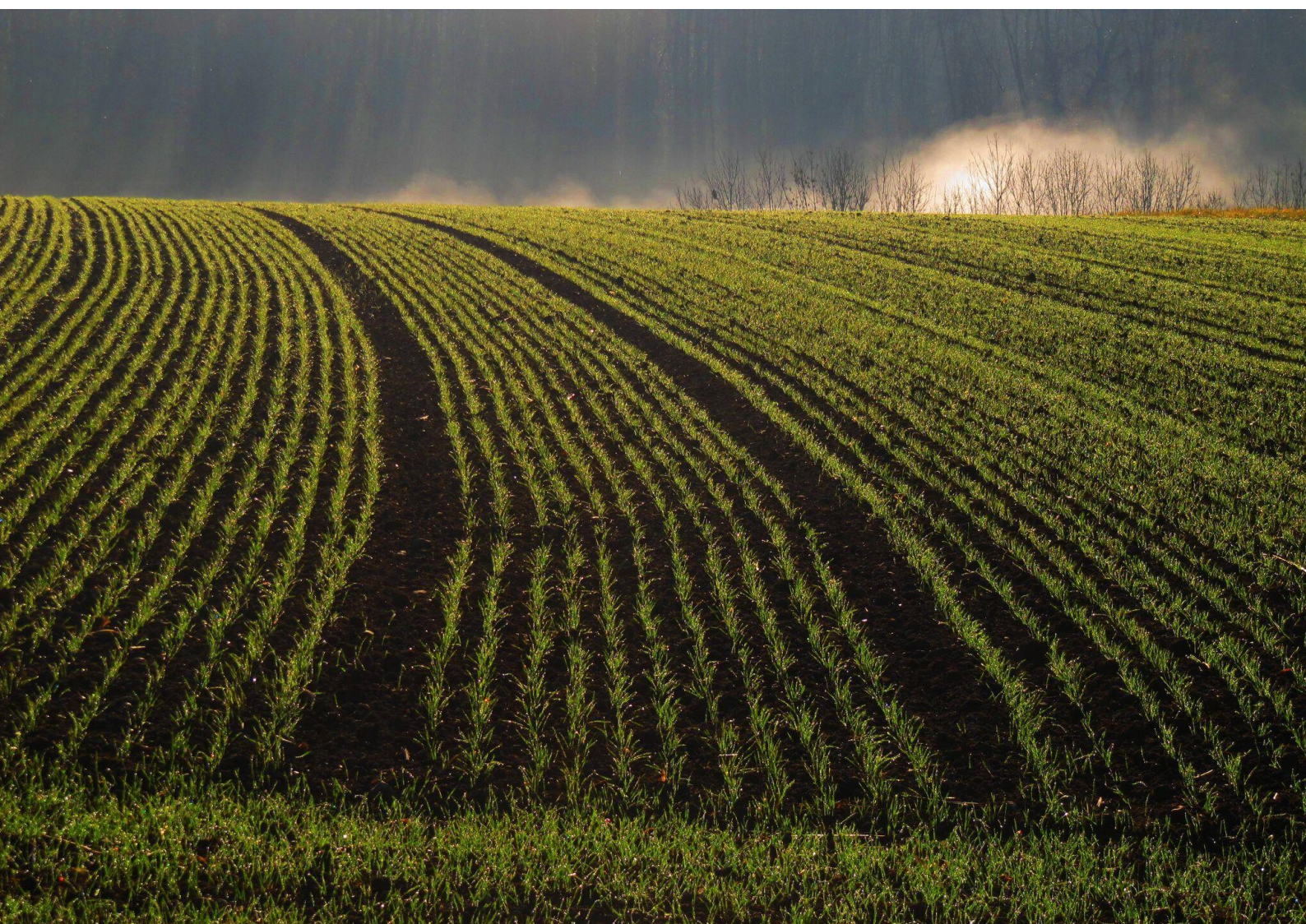


RAPPORT ANNUEL 2023



L'association faîtière
de l'agriculture genevoise



La photo de couverture et la photo ci-dessus proviennent du Concours national agrimage 2017 organisé par « Proches de vous. Les paysans suisses » : agriculture.ch

Sommaire

1. Message de la Présidente.....	3
2. Carte de visite d'AgriGenève	4
2.1 Organes	4
2.2 Organe de révision.....	5
2.3 Membres	5
3. L'année agricole genevoise	5
3.1 Météorologie.....	5
3.2 Production animale	6
3.3 Economie et Production laitière	6
3.4 Productions végétales	9
4. AgriGenève en 2023	17
4.1 Les activités du bureau	17
4.2 Les activités du comité directeur	17
4.3 Les activités de défense professionnelle et de développement rural	18
4.4 Associations administrées	24
5. AgriMandats Sàrl en 2023	29
5.1 Main-d'œuvre	29
5.2 Comptabilité et gestion.....	29
5.3 Soutien administratif PER / Paiements directs.....	30
5.4 Mandats pour tiers	30
6. AgriVulg Sàrl en 2023	30
6.1 Activités des CETA grandes cultures	32
6.2 Activités des CETA viticoles (collaboration SPDA / AgriVulg)	33
6.3 Groupes d'intérêt et projets	33
6.4 Visites et événements spécifiques.....	38
6.5 Agriculture biologique.....	38
7. Représentations d'AgriGenève.....	38
8. Communication et publications	39
8.1 Communication interne	39
8.2 Communication externe	39
9. Remerciements.....	40
10. Liens utiles	40

1. Message de la Présidente



Chères paysannes, chers paysans,

Alors que j'écris ces quelques mots, la révolte agricole s'intensifie en Europe et en Suisse, les actions symboliques se multiplient ! Notre plus grand défi reste de maintenir l'unité et la solidarité. La défense professionnelle est au cœur du mandat d'AgriGenève, ensemble manifestons notre détermination à faire bouger les lignes et à être un partenaire incontournable sur les divers dossiers qui nous occupent !

2023, une année marquée par les conflits internationaux et des conditions météorologiques hostiles. Ce sont les défis constants auxquels nous devons faire face année après année et rien de bien encourageant ne s'annonce. D'autre part, nos échanges avec les autorités, notamment sur des sujets aussi cruciaux que la consommation de viande et la politique agricole, ont été fructueux. Nous avons défendu nos intérêts avec ténacité, conscients des enjeux qui pèsent sur notre métier.

Au cœur de nos préoccupations demeurent les défis persistants : l'augmentation des charges administratives, l'écart entre les prix des biens alimentaires et leur valeur réelle, témoignant du manque de considération des décideurs. C'est dans ces luttes quotidiennes que nous puisons notre force, unis dans notre engagement envers notre profession et nos valeurs.

Regarder 2023, c'est aussi parler de Vous, qui étiez au front pour fournir ce que nous avons de plus précieux... les biens alimentaires de haute qualité que vous cultivez avec passion ! AgriGenève est votre association et il revient à votre comité de la mener avec exemplarité en portant la vision que nous avons dessinée ensemble au travers du document [Agriculture 2030](#). Je ne me prive pas de m'y référer et de l'utiliser pour analyser les propositions émergeant à gauche ou à droite. A terme, il sera nécessaire de la faire évoluer pour définir la suite. C'est un travail que je souhaite mener et qui bénéficiera de la jeunesse du comité et de l'engagement de notre nouvelle directrice.

En 2023, votre comité s'est réuni dix fois, le bureau s'est rencontré à de très nombreuses reprises pour préparer les séances du comité mais aussi sur d'autres thématiques (renouvellement du personnel, entretiens de fin d'année, RDV à l'extérieur, ...). Le bureau a été complété, en fonction des thématiques, par la présence des gérants des SARL AgriVulg et AgriMandats, actuellement M. C. Bosson et Mme S. Baudet. Merci à toutes et tous pour leur implication et leur participation active.

Au nom du comité, je remercie les collaboratrices et collaborateurs d'AgriGenève pour leur engagement et leur enthousiasme ! Une équipe qui s'est vue réduite et qu'il a fallu soutenir. Le comité a donc mis en place un audit interne afin d'accompagner les changements futurs. Aujourd'hui, l'équipe déploie avec endurance et un grand professionnalisme ses compétences à votre service !

Si j'ai mentionné l'équipe, il y a aussi le chef d'orchestre... celui qui lit les partitions de l'OFAG depuis plus de 30 ans ! Des partitions dissonantes devenant même de véritables cacophonies ! Merci à François pour son engagement et sa contribution à notre équipe de paysannes et de paysans. Le 6 juin 2024, au moment de l'apéritif à l'occasion de ton départ, tu pourras nous montrer ta nouvelle partition, celle que tu orchestreras sans nous et que nous te souhaitons toujours « allegro » !

A la fin d'un long processus, initié lors de la présidence de M. Marc Favre déjà, le comité est ravi de vous annoncer l'arrivée de Madame Héloïse Candolfi, Directrice dès le 2 avril 2024. Son expérience variée apportera une nouvelle perspective à notre équipe, renforçant notre capacité à relever les défis à venir.

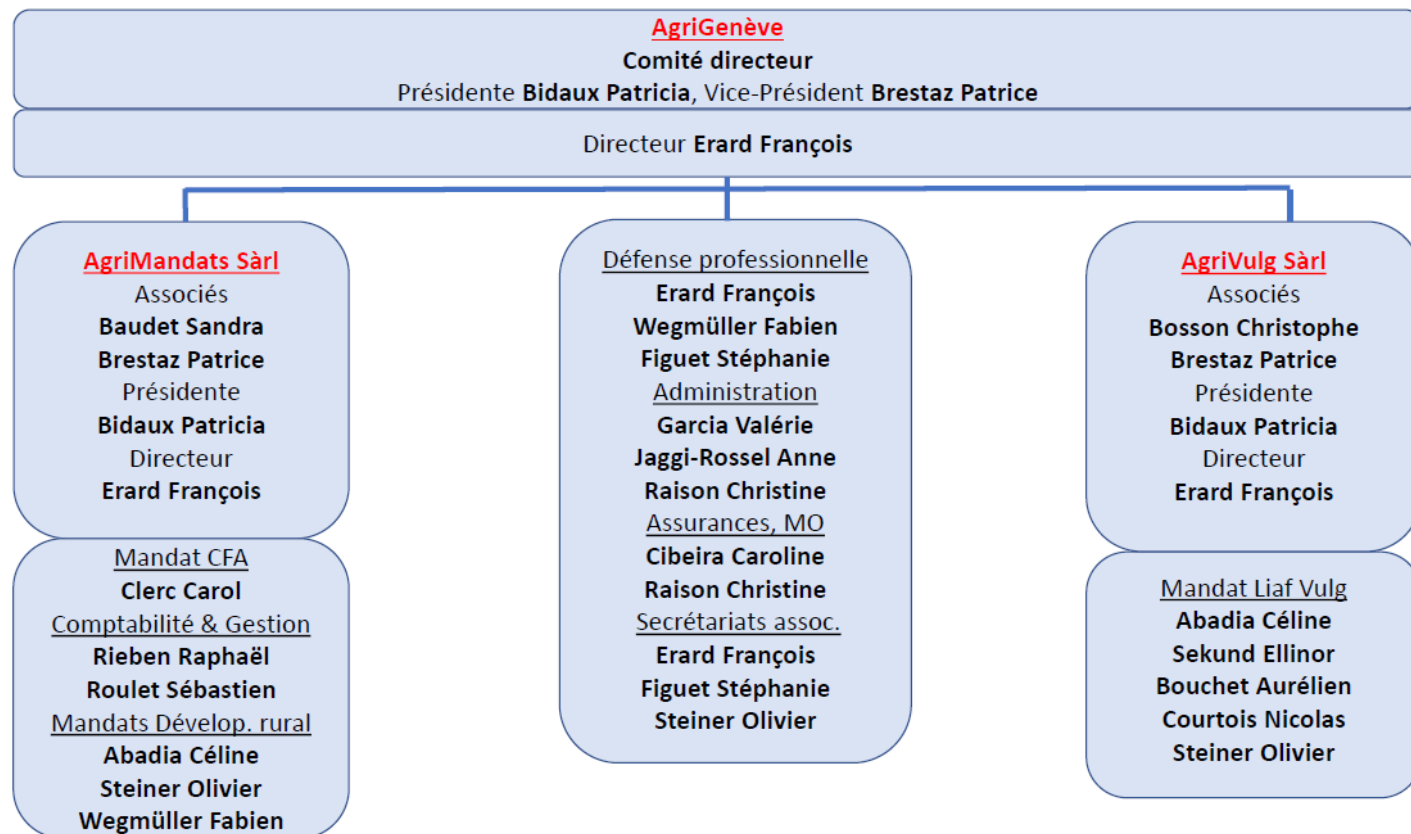
En conclusion, malgré les tempêtes que nous affrontons, nous restons résolus à tracer notre chemin, sillon après sillon. Ensemble, nous écrivons l'histoire de notre métier, avec passion, détermination et solidarité.

Patricia Bidaux, Présidente

2. Carte de visite d'AgriGenève

2.1 ORGANES

Organigramme dès le 23 mars 2023



Les membres du comité d'AgriGenève :

Le Comité est composé de représentants(es) des différentes filières de production, de l'Union des paysannes et femmes rurales genevoises, de BioGenève et de deux députés.

BAUDET Sandra	BOCQUET-THONNEY Claude	DETHURENS Maxime
BAUMGARTNER Christophe	BOSSON Christophe	DONZE Grégory
BIDAUX Patricia	BRESTAZ Patrice	GALLAY Océane
BIERI Frédéric	CHOLLET Yvan	JEANNERET Caroline
BLONDIN Jacques	CUDET Alexandre	MEYLAN Phillippe

Lors de l'assemblée générale du 22 mars 2023, Patricia Bidaux a remplacé Marc Favre à la présidence d'AgriGenève. Marc Favre a occupé ce poste durant 12 ans et il est ici chaleureusement remercié pour son engagement en faveur de l'agriculture genevoise. Philippe Meylan de Gy a remplacé le poste laissé vacant par Marc Favre au comité.

Les invités permanents :

Madame HEMMELER Valentina, Directrice de l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN), Madame DE MONTMOLLIN Simone, Conseillère nationale, Monsieur SCHMALZ John, Directeur du Cercle des agriculteurs (CAG), Monsieur BERLI Rudi, représentant d'Uniterre.

Siègent au Bureau d'AgriGenève la Présidente, le Vice-Président et le Directeur.

Décès de l'ancien Directeur de la Chambre genevoise d'agriculture

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Willy Streckeisen survenu le 13 avril 2023, ancien Directeur de la Chambre genevoise d'agriculture qu'il aura dirigée durant seize ans, avant de prendre sa retraite en 1996.

2.2 ORGANE DE RÉVISION

L'organe de révision pour l'exercice sous revue est la Société fiduciaire d'expertise et de révision S.A. (Sfer) Genève.

2.3 MEMBRES

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Membres	462	462	470	452	481	461	453	451	455	435

En 2023, la surface cotisante s'élève à 10'242 ha dont :

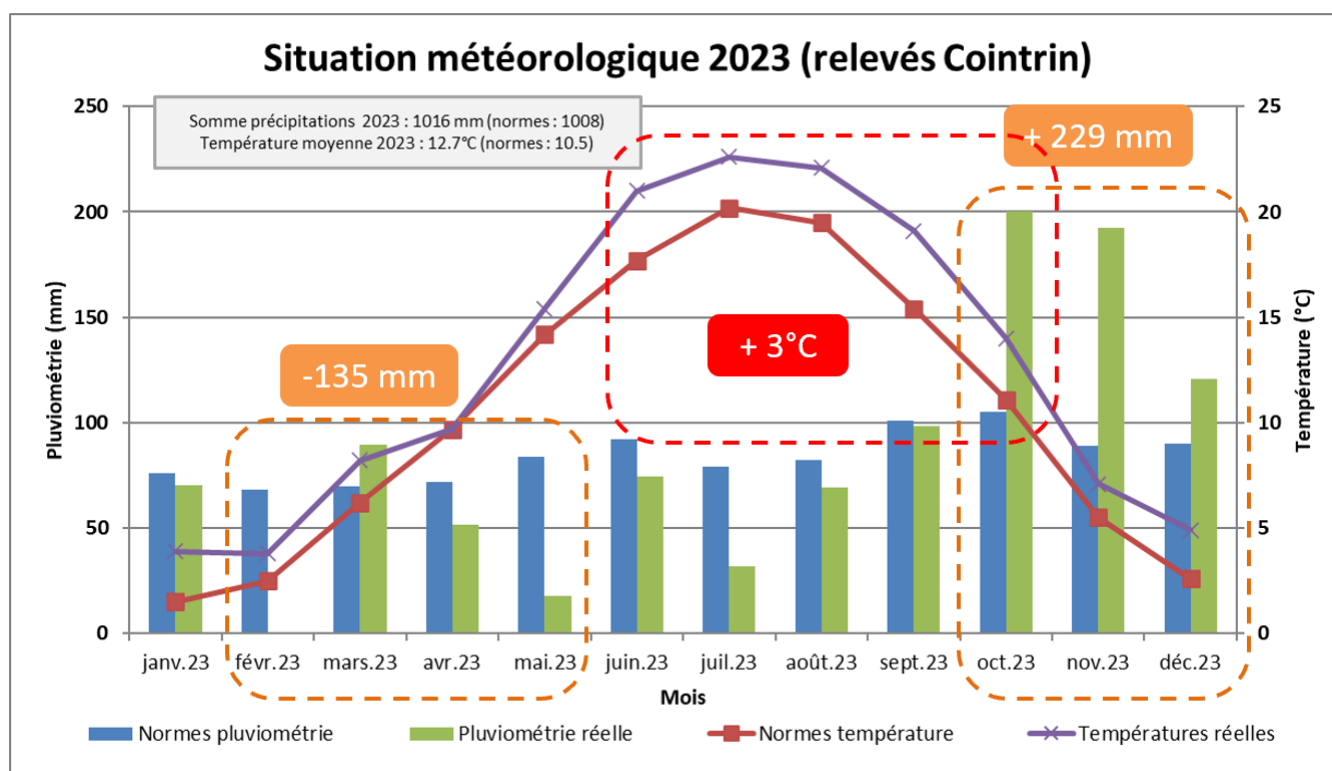
- grandes cultures 8'676 ha
- vignes 1'197 ha
- cultures maraîchères 212 ha
- cultures fruitières 75 ha
- cultures horticoles 82 ha

3. L'année agricole genevoise

3.1 MÉTÉOROLOGIE

Nous avons connu en 2023 de grands aléas climatiques. Le cumul de pluviométrie annuel est dans la norme, mais la répartition a été chaotique : un déficit très marqué au printemps comblé par un énorme excédent à l'automne. Du point de vue des températures, la moyenne annuelle est de 2.2°C supérieure à la norme, avec même + 3°C en moyenne sur l'été.

Température moyenne et pluviométrie en 2023



3.2 PRODUCTION ANIMALE

Après un hiver pauvre en pluie et très doux, le printemps a été copieusement arrosé. Durant l'été, les précipitations ont été inférieures à la moyenne à l'ouest. Le soleil et la chaleur de la première partie de l'automne ont contrasté avec le record d'humidité de novembre. Ces caprices du climat ont eu un impact sur le développement des cultures.

La Fédération des producteurs suisses de lait (PSL) a annoncé fin septembre 2023 une quantité de lait en diminution (0.6 %) par rapport à l'année précédente en raison de la poursuite de la baisse du nombre de vaches laitières. Si la consommation de lait est en recul, la demande indigène concernant les produits laitiers reste stable.

En ce qui concerne la production de gros bétail bovin, les 97'842 tonnes enregistrées à la fin octobre représentent une progression d'environ 2 % par rapport à 2022. La production de viande de veau était également supérieure de 1,2 % à l'an passé.

Les éleveurs de porcs doivent faire face à un effondrement prolongé et sans précédent des prix des porcs de boucherie et Suisseporcs n'observe malheureusement aucun signe d'amélioration.

Selon une statistique de l'Union suisse des paysans, une baisse de 2.1 % de viande de poulet a été enregistrée par rapport à l'année précédente. Le nombre d'animaux était également inférieur de 2.4 % à 2022. En revanche, la production de dindes a crû de 3.7 %.

La production suisse d'œufs a bénéficié d'une demande en hausse.

Source : Christophe Baumgartner

Les années se suivent et se ressemblent malheureusement. L'année 2023 a été à nouveau marquée par la forte sécheresse qui a frappé toute la Suisse romande. Le printemps maussade et humide a quant à lui retardé les mises au pâturage. Les foin ont été rapidement récoltés, les rendements ont été faibles et il a fallu à nouveau puiser dans les réserves afin de combler les manques. Les séjours des bovins en estivage ont cependant pu être menés jusqu'à leur terme habituel. En automne, la pluie a fait son retour tant attendu et cela a permis aux éleveurs de renflouer leurs stocks pour l'hiver car les coupes d'ensilages ont été, par chance, abondantes. Cependant, nombre d'éleveurs ont dû ou vont devoir acheter du fourrage pour compenser les pertes. Les maïs non irrigués ont été récoltés en très faibles quantités. En ce qui concerne l'abattage de bovins, les volumes de travail de nos deux abattoirs cantonaux ont été stables par rapport à l'an passé. L'inflation a été la grande invitée de l'année 2023, avec de fortes augmentations sur les matières premières. Malheureusement, les prix à la production ne suivent pas les coûts imputés à la production. En fin d'année, plusieurs mouvements agricoles ont démarré afin de démontrer le ras-le-bol de la profession. Les revendications sont principalement le prix payé au producteur et la surcharge administrative.

Source : Lara Graf



Photo : Claude Bieri

3.3 ECONOMIE ET PRODUCTION LAITIÈRE

Situation générale

(Edito Dominique Monney – Directeur Général)

Après une année 2022 fortement perturbée par la guerre en Ukraine, une hausse spectaculaire des coûts de production et la cyberattaque nous ayant lourdement impactés, nous espérons vivement que 2023 annoncerait une conjoncture plus clémente. Même si la décision de soutenir significativement le prix payé à nos producteurs était importante, l'année 2023 a nettement impacté l'économie de notre coopérative, dans un contexte d'inflation toujours soutenue, de perturbations majeures sur la place bancaire suisse, de tensions géopolitiques attisées par un nouveau conflit au Moyen-Orient et enfin par la pression constante sur les prix d'achat de nos produits. Pourtant, dans ce contexte bien incertain, notre Groupe a su faire preuve d'agilité en poursuivant sa stratégie basée sur l'innovation, la mise sur le marché de produits de proximité et de haute qualité, ainsi qu'en démontrant une réactivité exemplaire aux fluctuations des demandes de nos clients.

Cette croissance a pu être réalisée grâce aux forces multiples de notre Groupe reposant sur la diversité de notre savoir-faire, aussi bien dans les secteurs des produits laitiers, viandes et charcuteries, mais aussi grâce à notre expertise dans la logistique, le négoce et la distribution de nombreuses spécialités alimentaires. La reprise de la consommation dans la gastronomie, déjà bien engagée en 2022, s'est confirmée cette année encore. Cependant, la fréquentation des clients dans la grande distribution classique a marqué le pas. Notre secteur logistique a poursuivi une croissance régulière grâce au savoir-faire et au niveau de service très apprécié de nos mandants partenaires. En revanche, le secteur carné a souffert d'un prix du porc bas qui n'a pu être répercuté à sa juste mesure dans ce contexte d'inflation affectant le pouvoir d'achat de nombreux ménages.

Mais si la croissance de notre chiffre d'affaires est réjouissante, l'exercice 2023 affiche toutefois un résultat à

peine à l'équilibre. Le défi reste donc de taille afin que la rentabilité soit désormais positive, non seulement par une croissance régulière de notre volume d'affaires, mais aussi et surtout par notre capacité à réduire nos coûts de production en réalisant des économies substantielles, tant au niveau des prix et de la gestion rigoureuse de nos intrants, qu'au travers de l'optimisation permanente de nos structures et processus internes.

Production laitière et collecte

Au niveau de la production laitière, dans un régime climatique globalement toujours plus chaud et perturbé, l'érosion progressive s'est poursuivie cette année encore (-0.5 % par rapport à 2022). Il est difficile de prévoir l'évolution future à partir de ces chiffres car, à court terme, les évolutions du marché, des conditions météorologiques et de la qualité du fourrage se superposent toujours. Parallèlement à la baisse de la production laitière au cours des derniers mois, la production et les exportations de fromage ont également diminué. Dans ce contexte, il est intéressant de noter que le recul de la production laitière de ces derniers mois ne se limite pas à la Suisse. Les grands pays producteurs de l'UE ont également annoncé des chiffres de production en baisse (*Sources : Rapport mensuel sur le marché du lait et des produits laitiers en Suisse/Rapport mensuel sur la production et la transformation du lait bio/Informations sur le marché du lait à l'étranger 2024*).

Label Durabilité – Tapis vert

Selon PSL, la branche laitière suisse a franchi cette année 2023 une étape significative avec le « standard sectoriel du lait suisse durable ». Le lait commercialisé sous la marque « Swissmilk Green » met en valeur le mode de production durable (en interdisant l'huile de palme par exemple) ainsi que le respect de normes en faveur du bien-être animal. Ce label de l'IP Lait a poursuivi son développement et, début janvier 2024, seuls quelques centaines de producteurs ne remplissaient pas encore les exigences du label au niveau national. Une analyse et un comptage précis seront prochainement réalisés au sein de l'IP Lait.

Au sein de notre Coopérative laitière, au 1^{er} janvier 2024, tous nos producteurs sociétaires, avec l'aide de notre Fédération laitière, se sont inscrits au Label « Tapis Vert », sur la base d'une auto-déclaration. Le statut de chaque exploitation sera contrôlé et vérifié lors de contrôles mis en place au printemps 2024. En contrepartie, ce label donne droit à un bonus non-négligeable de 3 cts/kg sur le volume de lait A pour tous nos producteurs de lait conventionnel. Les Laiteries Réunies sont donc en ligne avec les recommandations de l'IP-Lait ainsi que celles des organes de certification.

Actualités LRG

Concernant les activités 2023, nous pouvons relever les faits marquants suivants par société :

Secteur laitier (Nutrifrais S.A. & Val d'Arve S.A.)

Dans un marché de l'Ultra-Frais en progression, les ventes de Nutrifrais progressent également. Cette évolution s'explique par une très belle performance des seaux où plus de 45 % des ventes sont enregistrées auprès des clients Gastro et 22 % auprès des clients Vivadis.

Produit à la centrale laitière de Plan-les-Ouates, le flan TamTam continue depuis plus de 50 ans à occuper une place de choix dans le cœur des petits et des grands, mais aussi à illuminer les goûters et les fins de repas de nombreuses familles. La marque TamTam s'engage dans la durabilité. La suppression de la languette sous les pots a permis d'économiser plus de 300 kg d'aluminium à l'année. De plus, la marque s'est engagée en septembre 2023 auprès de la Fondation Théodora en reversant sur une année, 1 ct par pot vendu. L'année a aussi été marquée par le référencement de Perle de Lait nature, coco, citron, pêche et vanille chez Migros Genève.

Les ventes de Val d'Arve enregistrent une progression avec de belles performances chez Migros et une stabilité chez Coop. Ce bon résultat démontre l'attachement des consommateurs à des produits authentiques, responsables et locaux.

Leader sur le marché des pâtes molles, la tomme à la crème Jean-Louis s'est déclinée en 2023 en une tomme fraîche, *Tomino*. Ce produit novateur sur le marché a su trouver sa clientèle et les ventes ont été prometteuses.

La marque Jean-Louis, qui a fêté ses 90 ans en 2023, continue à évoluer et à accompagner ses consommateurs au quotidien. À souligner que l'épaisseur de papier des emballages et l'utilisation de plastique ont été réduites pour les tommes Jean-Louis, un engagement de plus dans la durabilité.

Secteur négoce (Vivadis S.A.)

Vivadis SA se défend bien et voit son chiffre d'affaires progresser par rapport à 2022. La concurrence est plus vive que jamais dans le commerce des produits laitiers, la priorité est donnée avant tout à la rentabilité plutôt qu'à la croissance.

La filiale suisse allemande basée à Bannwil (BE) a vu son chiffre d'affaires augmenter grâce au commerce du fromage et aux stations-services.

Les ventes en Suisse romande progressent grâce essentiellement à la restauration collective dans les cantines scolaires, dans les restaurants d'entreprise, dans les hôpitaux et établissements médico-sociaux (EMS). Notre gamme de glaces et de sorbets TamTam continue son développement. Grâce au partenariat avec Swissmilk, cet été, 3 parfums (stracciatella, vanille, yogourt/fruits des bois) ont été distribués au cinéma en plein air « Allianz cinéma » au Port Noir à Genève.

Vivadis SA maintient sa position de leader pour les produits laitiers frais en Suisse romande. Ceci est rendu possible grâce au dévouement, au savoir-faire et à l'implication des équipes de Téléventes de Genève et Bannwil (BE), des

commerciaux ainsi que des trois tournées de distribution « vente à la chine ».

Tous les camions de distribution en Suisse romande sont équipés d'un compartiment à température négative permettant de grouper les livraisons des clients, que ce soient des glaces, des surgelés, des produits laitiers ou des produits frais : une livraison plus responsable !

Fromages Chaudron S.A

La filiale spécialisée dans la vente de fromages a vu son chiffre d'affaires reculer. En revanche, avec l'hôtellerie et la restauration, le dépôt de Leysin (VD) a vu ses ventes progresser. Les secteurs de Verbier et Château d'Œx se développent de manière très satisfaisante.

Cette bonne dynamique contraste avec les ventes à la chine pour les laiteries et crèmeries qui ont marqué le pas cette année, en raison d'une météo automnale trop clémente.

Le magasin et l'automate situés au dépôt de Colombey-Muraz (VS) ont enregistré une progression des ventes en cette année 2023.

Depuis le 1^{er} mai 2023, la société Fromages Chaudron SA utilise la même plateforme informatique que celle des Laiteries Réunies Genève, permettant ainsi de répondre à toutes les nouvelles exigences liées au commerce alimentaire.

Ottiger

Le chiffre d'affaires Ottiger est en recul. Il est fortement diminué chez Coop à la suite des baisses sur certains fournisseurs. De plus, d'autres produits ont cessé d'être référencés via Ottiger et sont désormais importés en direct chez Coop.

Secteur logistique (LRG Logistics SA)

Plus que jamais, la stratégie du secteur logistique est d'accompagner les grandes marques suisses et internationales de l'alimentaire et de bien servir les clients dans leur évolution sur le marché suisse.

La logistique, c'est le monde de l'entrepôt, le volume d'affaires sur l'ensemble des deux sites de Bannwil (BE) et de Plan-les-Ouates (GE) a progressé par rapport à 2022, aussi bien que celui des transports. Cette belle progression est rendue possible grâce à la confiance de nos clients.

Le chantier d'agrandissement du dépôt de Bannwil, pour une surface de 1'350 m² sous 12 m de hauteur avance sans retard pour une livraison prévue au mois de mai 2024.

La conclusion de nouveaux accords logistiques et le renforcement du partenariat avec la maison Galliker apportent une contribution significative à ce succès. Depuis 2022, le Groupe soutient l'association Galliker Green Logistics. Ensemble, ce sont plus de 7'500 kg de CO₂ économisés en 2023.

Secteur carné (Del Maître SA & Maître Boucher Sàrl)

Depuis la crise du porc en décembre 2022, son prix est resté historiquement bas sur 2023, ne permettant pas à l'entreprise Del Maître, grand producteur de charcuterie à

base de viande de porc, d'absorber la hausse des coûts des énergies, du transport et de la main d'œuvre. Le chiffre d'affaires de Del Maître progresse par rapport à 2022.

La production nationale de porc suisse est toujours trop élevée, rendant ce secteur fragile. Des hausses du prix du porc sont annoncées pour début 2024.

Del Maître enregistre de bonnes ventes sur la gamme « grill » en été et sur la choucroute en hiver. Les ventes de la gamme *Essentiel* connaissent une nette progression dans les magasins. Ce bon résultat démontre l'attrait des consommateurs pour des produits plus naturels et plus simples.

L'année 2023 a été marquée par des événements importants pour Del Maître.

Tout d'abord, le jeudi 7 décembre 2023, Del Maître a ouvert son premier rayon boucherie et charcuterie au sein des Halles de Small City au Petit-Lancy (GE). Grâce à son savoir-faire presque centenaire, Del Maître offre à ses nouveaux clients des produits locaux, diversifiés et de qualité supérieure, allant de la saucisse à cuire ou à griller, à la charcuterie crue ou cuite, aux produits salés ou fumés jusqu'aux jambons cuits ou crus.

Engagé dans la durabilité, Del Maître a pour objectif de mettre en place des emballages plus respectueux de l'environnement tout en garantissant la qualité et la sécurité alimentaire des produits. Dans la mesure où celui-ci ne constitue pas une fonction essentielle, Del Maître travaille à réduire au maximum les quantités de plastique utilisées dans les emballages.

Sur l'année 2023, cette consommation a été réduite de 16 tonnes. Aujourd'hui, l'ensemble des emballages sont fabriqués avec un minimum de 30 % de plastique recyclé.

Le jambon de la gamme Del Maître essentiel de chez Denner, produit certifié IP-Suisse, est emballé dans une barquette en carton représentant une économie de 80 % de plastique par rapport aux emballages traditionnels.

Les consommateurs recherchent de plus en plus des produits naturels. Après plusieurs mois de travail, Del Maître a lancé sa gamme *Essentiel* sans conservateur et sans exhausteur de goût. Elle est composée de 7 produits garantis sans allergènes, sans conservateur, sans exhausteur de goût et de la viande 100 % suisse.

Pour sa première participation au concours suisse des produits du terroir, Del Maître a remporté deux médailles d'or pour deux spécialités : la Longeole IGP et les chipolatas de porc GRTA. L'obtention de ces médailles représente pour Del Maître une grande fierté et un gage de reconnaissance de la qualité des produits.

Grâce à un service de livraison performant et au développement de nouveaux clients, Maître Boucher enregistre de bonnes ventes en gastronomie.

En collaboration avec Del Maître, une gamme de produits « frais emballé » a été développée, comprenant de la viande

fraîche de bœuf, de porc, des brochettes et de la saucisserie.

Proposer des produits de qualité, savoureux, variés et qui répondent aux besoins de toute la famille fait partie de la philosophie de Del Maître. La société adapte en permanence ses recettes afin de réduire les additifs alimentaires et ainsi répondre à l'évolution des besoins nutritionnels.

Communication

Notre stratégie de communication a été revue et modernisée au travers de nouveaux projets :

- Tout nouveau site internet LRG lancé en février 2022 ;
- Présence active sur Facebook, LinkedIn et Instagram, en progression exponentielle ;
- Interviews et reportages sur différents médias (Léman Bleu, Radio Lac, etc.).

Nous associons étroitement nos producteurs de lait et sociétaires à notre communication.

Sponsoring

Fidèles à nos valeurs d'entraide et de solidarité, nous soutenons depuis des années les vaillantes équipes du Groupe Grenat, entre autres, avec une édition fromagère spéciale sous l'appellation « fondue des Grenats » soutenant l'académie des jeunes joueurs.

Manifestations

L'année 2023 a été chargée en événements : Journée du lait, Fête de l'agriculture, Festi'Terroir, Fête des Vendanges, Désalpe de St-Cergue, Foire du Valais, Salon Suisse des Goûts et Terroirs, Automnales de Genève, Noël au quai, etc.

Plateforme de vente en ligne « Panier d'ici »

Lancée en août 2022, la plateforme de vente en ligne « Panier d'ici » se développe avec une sélection de 200 produits certifiés Genève Région-Terre Avenir (GRTA) et 14 productrices et producteurs locaux, à commander et collecter dans 5 points relais à Genève.

Distributeur automatique de produits LRG (24h/24 & 7j/7)

Un distributeur a été installé à notre centrale laitière de PLO, proposant une sélection de plusieurs dizaines d'articles des Laiteries (produits laitiers, fromages, charcuteries, etc.) disponibles en tout temps.

Chalet de vente

Depuis 2011, notre chalet de vente directe propose de nombreux produits « à date courte » cédés à un prix modique, contribuant ainsi à réduire le gaspillage alimentaire et permettre aux foyers les plus modestes de s'alimenter qualitativement et local à bas prix. Adresse : Centrale Laitière LRG, au 6 chemin des Aulx à Plan-les-Ouates : lu, me, ve 10h30-13h00/15h00-17h30 ; je 11h00-13h00. Arrêt de bus « Laiteries ». Tram 15 arrêt « Ziplo » et parking sur place.

Produits GRTA

Début 2023, la labélisation IP-SUISSE de nos 4 producteurs genevois a relancé notre gamme GRTA.

La production de lait GRTA pour 2023 s'élève à 2'465'175 kg, soit une hausse de + de 6 % par rapport à 2022.

Source : Laiteries Réunies Société coopérative

3.4 PRODUCTIONS VÉGÉTALES

En 2023 la moisson fut en deçà des moyennes pluriannuelles pour les cultures d'automne et de printemps. Les conditions météorologiques climatiques extrêmes, à savoir un printemps sec puis trop humide et une sécheresse estivale importante, ont fortement pénalisé toutes les cultures.

3.4.1 CÉRÉALES PANIFIABLES

Depuis la récolte 2001, la mise en valeur des céréales est effectuée par le Cercle des Agriculteurs à travers la plateforme céréalière genevoise.

Année	Quantité en tonnes	Valeur en francs
2018	12'955	5'970'000.-
2019	13'472	5'628'000.-
2020	12'525	5'232'000.-
2021	11'464	4'925'604.-
2022	10'887	6'661'160.-
2023	10'130	5'226'705.-

Source : Cercle des Agriculteurs de Genève (CAG)

3.4.2 CÉRÉALES FOURRAGÈRES (SANS MAÏS GRAIN)

Durant les dernières années, les surfaces (en hectares) ont évolué comme suit :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Triticale	66.35	41.11	45.27	37.11	48.35	23.27
Avoine	23.63	23.38	28.45	29.80	31.15	33.76
Orge (printemps et automne)	611.78	632.36	602.86	535.27	535.98	513.66
Total	701.76	696.85	676.58	602.18	615.48	570.69

Source : Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN)

A titre indicatif, les quantités de céréales fourragères (y compris maïs grain) prises en charge par le Cercle des Agriculteurs de Genève ont évolué comme suit :

	2018		2019		2020		2021		2022		2023	
	To	Prix CHF/dt	To	Prix CHF/dt	To	Prix CHF/dt	To	Prix CHF/dt	To	Prix CHF/dt	To	Prix CHF/dt
Orge	2'583	30.40	2'907	30.40	2'165	30.40	2'535	30.40	2'369	36.1	2'477	31.1
Avoine	23	23.28	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Triticale	238	30.40	181	30.40	161	30.40	58	30	174	35	37.5	33
Maïs en grain	996	32.30	1'167	32.30	983	32.30	1'087	32.30	342	39	362	33
Blé fourrager	400	33.25	181	33.25	231	33.30	1'902	33.25	282	39.50	54	35
Total	4'240		4'436		3'540		5'582		3'167		2'931	

Source : Cercle des Agriculteurs de Genève (CAG)

3.4.3 OLÉAGINEUX

Colza

Ci-après, l'évolution des livraisons de colza ces dernières années :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Contingent en tonnes	3'212	3'300	3'000	3'500	3'400	n.d.
Quantité livrée en tonnes	2'073	2'130	3'062	3'375*	2'572	2'731
Valeur, mio CHF	1.02	1.54	2.3	3.12	3.3	2.2

* dont 21.48 % de colza Holl

Soja

Ci-après, l'évolution des livraisons de soja ces dernières années :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nb. de producteurs	70	68	47	80	76	43
Quantité totale en tonnes	513	784	458	780	280	300
Valeur récolte en CHF	219'500	312'900	182'742	444'585	213'808	157'000

Tournesol

Ci-après, l'évolution des livraisons de tournesol ces dernières années :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Contingent en tonnes	1'683	1'617	650	800	800	n.d.
Nb. de producteurs	107	104	56	84	60	94
Quantité totale en tonnes	1'093	1'230	650	811	722	970
Valeur récolte en CHF	882'000	923'000	491'400	729'548	873'732	736'664

Source : Cercle des Agriculteurs de Genève (CAG)

3.4.4 PROTÉAGINEUX

L'évolution des surfaces de protéagineux (en hectares) s'établit comme suit :

	Féverole	Pois protéagineux	Total
2018	53	274	328
2019	44	246	290
2020	48	262	310
2021	47	220	267
2022	63	170	233
2023	50.07	134.18	184

Source : Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN)

Ci-après et à titre indicatif, les quantités prises en charge par le Cercle des Agriculteurs de Genève ces dernières années :

	2018		2019		2020		2021		2022		2023	
	To	Prix CHF/dt	To	Prix CHF/dt	To	Prix CHF/dt	To	Prix CHF/dt	To	Prix CHF/dt	To	Prix CHF/dt
Féverole	54	28.03	70	28.00	18	28	57	28.05	48	29.50	31	31.20
Pois protéagineux	513	32.78	574	32.75	351	32.50	217	30	431	45.3	171	32.90
Total	567		644		369		274		478		202	

Source : Cercle des Agriculteurs de Genève (CAG)

3.4.5. BETTERAVES SUCRIÈRES DANS LE CANTON DE GENÈVE

	2020		2021		2022			2023		
	PER	bio	PER	bio	PER	IP-Suisse	bio	PER	IP-Suisse	bio
Nombre de planteurs	15	3	14	4.	8	7	4	9	7	4
Surface, ha	126	22	118	20	56	60	21	57	60	27
Livraisons (T)	4'477	622	4'375	1'093	3'715	3'906	1'011	2'694	2'145	962
Rendement moyen, t/ha	35.5	30.1	n.d.	n.d.	66	65	47	47	36	36
Quota sucre attribué, t	1'729	170	1'738		1'823			1'817		
Livraisons sucre, t	587	97	n.d.	n.d.	495	483	126	323	243	115
Rendement en sucre blanc, t/ha	4.6	4.5	n.d.	n.d.	8.8	8.1	5.8	5.6	4.1	4.3
Teneur en sucre, %	15.1	16.7	n.d.	n.d.	15.3	14.4	14.4	14	13.3	14
Tare totale, %	11.3	10.9	n.d.	n.d.	11	11	6	7	6	5

Source : Sucre Suisse SA

3.4.6 VITICULTURE

Un nouveau millésime caniculaire

L'année 2023 a débuté avec un hiver plus chaud et humide que la moyenne. Le début du printemps a connu un refroidissement forçant la nature à ralentir sa croissance précoce. La vigne a débourré aux alentours du 10 avril, exactement dans la moyenne de la dernière décennie. Dès ce moment, les températures minimales journalières ne sont plus descendues au-dessous de 2°C et aucun dégât de gel printanier n'a de ce fait été observé. Les très fréquentes précipitations qui ont suivi, accompagnées de températures clémentes, ont provoqué une infection primaire de mildiou d'une intensité inédite. Les symptômes de la maladie, bien que généralisés dans tout le canton, ont pu être maîtrisés à la faveur d'un climat chaud et sec dès la floraison. Cette dernière s'est faite au milieu de la première semaine de juin, dans la norme décennale. Cette météo clémente a favorisé le taux de nouaison d'un nombre de grappe plutôt élevé. L'été, l'un des plus chaud et sec jamais observé, a soumis la vigne à un stress hydrique fort. En conséquence, les parcelles les plus jeunes et celles plantées sur des sols superficiels ont présenté des récoltes très maigres. Les vendanges ont globalement débuté dans la seconde semaine de septembre, dans des conditions pluvieuses. Cette année solaire a poussé les vignes les plus faibles dans leurs derniers retranchements, mais a donné lieu à une récolte intéressante et d'une grande qualité dans une large majorité des situations.

Un hiver chaud puis un printemps frais et humide

L'hiver, l'un des plus doux jamais observé à Genève, a provoqué un réveil précoce de la nature. Des précipitations intenses ont gorgé les sols d'eau, et un refroidissement brutal des températures a quelque peu retardé le début de la période de végétation. La vigne a débourré aux alentours du 15 avril, soit dans la norme des 30 dernières années. Le mercure n'est alors plus jamais tombé dans des températures négatives, ce qui a permis d'écarter le risque de gel printanier. Le mois de mai affichant +3°C sur la norme a rapidement comblé le retard de ce début de saison.

L'infection primaire du mildiou d'une rare intensité

La maturité des oospores du **mildiou** était atteinte dès le 29 mars à Changins avec un potentiel de germination extrêmement fort. Le manque de précipitation a repoussé l'infection primaire un mois plus tard. Agrométéo a signalé les premières infections autour du 8 mai, suivant les précipitations du 28-29 avril, dans les stations les plus précoces, notamment à Dardagny. Dans les faits, cette infection a eu lieu dans la totalité du canton, si bien que plusieurs producteurs ont trop tardé à appliquer leur premier traitement fongicide. Notons que durant la période du 15 mars au 15 mai, la durée maximale de journées consécutives sans précipitation a été de 4 jours au maximum (Satigny, Agrométéo). L'infection primaire a provoqué de nombreuses germinations et des dégâts parfois importants alors que la vigne n'avait pas encore atteint le **stade de floraison** (le plus sensible). La floraison

s'est déroulée au milieu de la première semaine de juin, dans un temps record, grâce à une météo clémente et sèche. Un taux de **nouaison** très correct s'accompagnant d'une sortie de grappes importante laissait présager une récolte importante. Dès la mi-mai, les conditions estivales ont repris le dessus et la pression du mildiou a drastiquement diminué.

Un été de plus sous les canicules

La canicule estivale s'est installée dès le début du mois de juin. Les températures moyennes ont rivalisé avec les records obtenus en 2022. Additionnée à la sécheresse généralisée durant tout l'été, ces vagues caniculaires ont eu un fort impact sur le développement végétatif de la vigne. La sécheresse a rapidement provoqué des stress hydriques sur les jeunes vignes au système racinaire peu développé, ainsi que dans les parcelles à faible réserve en eau. De manière générale, les vignes installées, même dans les sols les plus superficiels, ont montré une grande résilience face au manque d'eau. Cette capacité a sans nul doute été héritée des sécheresses de 2022. En effet, à la fin du mois d'**août**, rares étaient les cas où des parcelles avaient nécessité un arrosage. Ces conditions semblables à 2022 ont fortement freiné la progression des maladies de la vigne. Aussi, le **mildiou**, bien que très virulent en début de saison est resté très calme jusqu'aux vendanges. L'**oïdium**, pourtant plus à son aise dans des climats secs, n'a également provoqué que des dégâts anecdotiques, ceci à compter du début du mois d'**août**. Les mesures prophylactiques au vignoble couplées à une saison de maturation moins humide ont laissé un vignoble indemne de **pourriture grise**. Du côté des ravageurs, les deux vols des papillons *Eudémis* et *Cochylis* ont débuté dans la norme. Les vols ont été de faible intensité, malgré une progression par rapport à la période 2017-2022. Le vol de *Drosophila suzukii*, monitoré par le service de l'agronomie (SAgr), a débuté dans la vigne au début du mois d'**août**. Les relevés ont été comparables aux dernières saisons les plus sèches. Les mesures prophylactiques mises en place à la vigne et le climat de cette saison ont porté leurs fruits.

Un nouveau groupe de ceps positifs à la Flavescence dorée dans la zone délimitée de Dardagny

La flavescence dorée est la maladie de la vigne la plus grave connue à ce jour en Europe. Son installation est avérée à Genève depuis 2021 dans la zone délimitée obligatoire. Il s'agit d'une maladie de quarantaine, dont l'annonce des ceps atteints et la lutte sont obligatoires selon les art. 8, 13, 15 de l'Ordonnance sur la protection des végétaux contre les organismes particulièrement dangereux (Ordonnance sur la santé des végétaux ; OSaVé ; RS 916.20). À la suite des différentes battues prospectives menées par l'OCAN en août et septembre 2023, **trois nouveaux cas de plant positif à la flavescence dorée (FD)** ont été confirmés dans l'ancienne zone délimitée de Dardagny. Ainsi, malgré les effets coordonnés de toutes les parties prenantes, une nouvelle zone délimitée (ZD) a été définie. Elle sera effective dès 2024.

Les trois céps testés positifs à la flavescence dorée en 2023 (FD+) ont été détectés au sud-ouest de la précédente zone focale de 2021. C'est de ce fait que la nouvelle ZD pour 2024-2025 est légèrement décalée vers le sud-ouest. Cette nouvelle ZD passe de 68 à 62 hectares. Elle est donc légèrement plus petite que l'ancienne.

Des vendanges précoces entre les averses et les éclaircies

Les vendanges se sont déroulées dans des conditions météorologiques variant entre averses et éclaircies. La récolte a généralement débuté dès la deuxième semaine de septembre. Les vins issus de ce millésime sont d'une excellente qualité. La complexité et la structure des vins blancs ainsi que l'élégance et les parfums des vins rouges laissent présager un millésime remarquable. Ce millésime solaire, dont les températures ont toujours été au-dessus des moyennes depuis le mois d'avril jusqu'aux vendanges, a également été marqué par la sécheresse. Aussi, l'hétérogénéité du vignoble genevois se fait sentir dans les rendements. En effet, les parcelles plantées sur des marnes aux sols plus profonds ont généralement mieux toléré la sécheresse et ont donné une récolte plus généreuse que les moraines aux sols plus perméables. Les sondages ainsi que les pH et les taux d'acide malique moyens sont semblables à nos statistiques de 2020. Le millésime 2023 figure, par sa richesse, sa concentration et son élégance, parmi les grandes années.

	2020			2021			2022			2023		
	°Oe	kg	hl	°Oe	kg	hl	°Oe	kg	hl	°Oe	kg	hl
Chasselas	77	2'796'671	22'373	72	2'496'937	19'975	76	2'718'396	21'747	75	2'454'828	19'638
Gamay	93	2'839'218	22'713	87	2'286'512	18'292	94	2'303'595	18'428	90	2'501'737	20'013
Pinot noir	98	905'442	7'243	89	953'248	7'625	94	1'081'777	8'654	89	1'137'942	9'103
Chardonnay	89	739'192	5'913	86	723'783	5'790	91	874'566	6'996	88	804'941	6'439
Gamaret	96	803'611	6'428	92	702'150	5'617	98	703'837	5'630	93	740'497	5'923
Merlot	96	347'552	2'780	91	255'526	2'044	98	362'570	2'900	96	363'535	2'908
Blancs	83	4'906'939	39'255	79	4'550'071	36'400	86	5'124'170	40'993	80	4'821'913	38'575
Rouges	94	5'769'074	46'152	89	5'013'188	40'105	95	5'359'281	42'874	91	5'679'505	45'436
Total	89	10'676'013	85'408	84	9'563'259	76'506	89	10'483'451	83'867	87	10'501'418	84'011
Rendement en litres/m²	0.62			0.55			0.62			0.62		

Tableau comparatif de différents millésimes, toutes catégories confondues (AOC, Vins de pays, Vins de table, utilisation non-alcoolique). Les quantités en hectolitres ci-dessous pour les années 2020, 2021, 2022 et 2023 sont issues d'un calcul avec un taux de conversions allant de 0.8 l/kg, pour tous les cépages

Source : Office cantonal de l'agriculture et de la nature

3.4.7 CULTURES MARAÎCHÈRES

Les années se suivent et se ressemblent...

Les aléas climatiques deviennent malheureusement une routine et les agriculteurs, quelles que soient leurs productions, n'ont d'autre choix que de faire avec et s'adapter.

2023 aura presque tout connu. D'un temps très sec et caniculaire à des pluies quasi tropicales empêchant les récoltes et laissant des cultures dans les champs. A ces problèmes météorologiques, il faut également ajouter la suite des augmentations des coûts de production avec, par exemple, une envolée des charges salariales de plus de 3 % ou la poursuite de la flambée des prix de l'énergie, SIG pour être précis.

La conséquence de ces augmentations de coûts a notamment été un décalage de certaines plantations, et donc, un démarrage plus tardif de la saison pour notre produit phare, la tomate. C'est toujours un handicap de démarrer une saison en retard car la concurrence peut s'établir avant nous et il est plus compliqué de récupérer des parts de marché ou même des clients.

Cette année, nous avons été aidés par une situation générale, que ce soit en Suisse ou en Europe, très identique. Les prix des produits d'importation étaient très élevés en raison d'un manque d'offre généralisé, ce qui a permis à la production suisse d'être adoptée, plus rapidement que les autres années et à des prix relativement élevés, par l'ensemble du marché. Grâce à ce bon démarrage, nous avons pu avoir un marché stable et sein durant toute l'année pour la plupart des produits.

Tout n'est pas noir dans le monde maraîcher, avec une consommation de légumes qui continue de progresser et une production qui reste relativement stable. Ce rééquilibrage, en faveur des producteurs, du rapport offre/demande, a pour conséquence une revalorisation des prix à des niveaux presque acceptables ainsi qu'à des quotas d'importation quasi hebdomadaires.

Un autre fait marquant de l'année 2023 est l'arrivée sur le territoire genevois du virus de la tomate ToBRFV. Ce virus, totalement inoffensif pour l'homme, est extrêmement contagieux et virulent et est un organisme de quarantaine. Il est apparu au Moyen-Orient en 2014 et s'est propagé rapidement dans toutes les grandes zones de production de

tomates et en particulier en Hollande et en Belgique. Malgré des mesures d'hygiène très strictes dans les exploitations, il est quasi impossible de se protéger complètement contre son arrivée. La découverte du virus dans une production entraîne des mesures extrêmement contraignantes pouvant aller jusqu'à la destruction totale de la culture et un assainissement complet de la serre. Toutes les mesures préventives mises en place par les producteurs entraînent également une augmentation des coûts de production.

Production sous serres

2023 n'a pas connu de changement majeur, ni dans les surfaces ni dans le type de culture. Les changements dans le rythme de production, comme évoqué ci-dessus, a retardé le début de la saison et les quantités perdues en début de campagne n'ont pas été totalement rattrapées le reste de l'année. Les prix élevés en Europe et le manque de disponibilité à l'importation ont permis des prix relativement élevés et sont restés hauts tout au long de la saison. Comme en 2022, certains produits ont mieux tiré leur épingle du jeu, comme les grosses tomates (rondes, grappes), d'autres, telles que les tomates cherry, ont vu des augmentations plus modestes.

Il est important de rappeler que, si les prix des produits de serres sont maintenant, pour la plupart, acceptables, ils viennent des abysses. Sans cette revalorisation indispensable, nombre de productions n'auraient pas pu survivre.

Le rôle protecteur des serres a, à nouveau, été très bénéfique en 2023, permettant aux cultures sous abris de beaucoup moins souffrir des fortes chaleurs et sécheresses que leurs consœurs en plein champ. L'augmentation de la consommation d'eau a été marginale dans les serres, l'impact principal de la sécheresse étant un manque de récupération des eaux de pluies. Ce rôle protecteur n'est malheureusement pas totalement suffisant face à l'arrivée de nouveaux prédateurs ou virus tel que le ToBRFV. Toutes les exploitations sont vulnérables et la question aujourd'hui n'est pas de savoir si elles vont être victimes d'une attaque mais quand...

Production en pleine terre

La production de pleine terre a une nouvelle fois été impactée par la météo capricieuse de cette année. L'impact principal a été une augmentation drastique de la consommation d'eau lors de la période estivale, suivie par des champs sous l'eau, des cultures non récoltables et des produits ne pouvant être plantés. Même si les producteurs sont habitués à travailler avec les caprices de la météo, les conséquences de ces aléas climatiques deviennent insurmontables. Malgré ces graves problèmes de production, les légumes de pleine terre ne sont pas suffisamment valorisés. La guerre des prix au sein de la grande distribution pour des produits comme le chou, le céleri ou même la salade ne permet pas à la production genevoise de s'en sortir. Notre canton a les coûts de production les plus élevés au monde avec des contraintes géographiques et territoriales limitant les possibilités de rationalisation ou de mécanisation. Sans une réelle

revalorisation de ces produits, ils vont inexorablement disparaître de notre environnement local.

Légumes biologiques

La production biologique a subi le même sort que la production de pleine terre de manière générale. Une météo impactant la production avec des prix ne compensant pas cette baisse de revenu et ces augmentations de coûts de production. Pour les produits bio, le constat est d'autant plus rude que les problèmes d'inflation et de baisse de pouvoir d'achat impactent directement et plus fortement la consommation de ce type de produit.

La Suisse s'en sort beaucoup mieux que ses voisins européens avec un marché des produits biologiques qui continue à progresser, même si plus modestement que par le passé.

Mais le tassement général des prix du bio par rapport au conventionnel se confirme. L'augmentation de l'offre au niveau de la production couplée à une demande un peu en berne explique ceci. Si la culture biologique a certainement encore de belles années devant elle en Suisse, il est important qu'elle incorpore d'autres aspects de durabilité que le mode de culture seul. On voit une augmentation de la préoccupation du consommateur pour des aspects plus larges que la culture biologique et englobant des points plus généraux comme les conditions de travail et salariales et le développement de démarches agroécologiques.

Résultats financiers

L'année 2023 a, dans l'ensemble, été bonne pour la production maraîchère genevoise et les résultats financiers s'en ressentent. Les prix ont pu, à l'exception de certains légumes de pleine terre, être revalorisés à des niveaux acceptables et ceci malgré une situation du pouvoir d'achat compliquée et un franc très fort poussant le tourisme d'achat à des niveaux historiques.

Il est important de rappeler qu'il y a maintenant quatre ans, nous étions plongés dans une crise sans précédent en Suisse depuis la dernière guerre. Un mal inconnu arrivait en Europe, forçant nos exécutifs à prendre des mesures drastiques et inconnues de notre cher pays fervent de libertés. Les magasins et les frontières étaient fermées, les avions étaient cloués au sol, l'approvisionnement de tous les produits, dont la production avait été délocalisée de Suisse ou d'Europe, était compliqué voire impossible, bref nous devons apprendre à vivre autrement.

Nous avons vu une population qui a commencé à réaliser l'importance d'une production locale, nous avons vu une population prendre conscience de la richesse de son terroir, nous avons vu une population faire patiemment la queue de longues heures pour acheter des produits genevois et de saison, ainsi que pour dire merci aux producteurs pour leurs qualités et leur disponibilité. Nous avons surtout vu une population qui criait haut et fort que cette crise leur ouvrait les yeux, que le monde d'après ne serait plus le même et que leur façon de vivre allait changer drastiquement.

Même si la campagne n'était pas complètement dupe, même si les agriculteurs n'étaient pas aveuglés par cette soudaine reconnaissance, il y avait quand même un espoir légitime que ce vent de « renouveau » et d'aspiration à une vie « différente » allait perdurer quelque peu. Que nenni !!! Aussi rapide fut l'engouement pour nos légumes, nos fruits et l'ensemble des produits agricoles genevois, aussi rapide en fut la chute. L'engouement pour la vente directe, les marchés à la ferme et autres spécialistes des produits locaux s'est très vite estompé retombant au niveau d'avant Covid.

Il est cependant indispensable de rappeler à nos concitoyens que la souveraineté alimentaire, sans une agriculture locale, forte et rémunératrice, restera un vœu pieux. Que des salaires minimaux (et 25 % plus élevés qu'à Zurich) sans une consommation privilégiant les produits locaux n'est pas économiquement viable ou durable. Et que le tourisme d'achat, s'il apparaît comme une démarche individuelle économiquement intéressante, n'est pas compatible avec les deux sujets évoqués précédemment, soit la souveraineté alimentaire et le salaire minimum, tous deux largement soutenus par la population genevoise lors des votations. N'oublions pas que trois fois par jour et 365 jours par ans nous avons besoin d'agriculteurs pour nous nourrir et que, sans eux, la prochaine pandémie risque d'être très compliquée. N'oublions pas que les produits locaux et leurs producteurs sont indispensables à notre survie

Source : Union Maraîchère de Genève

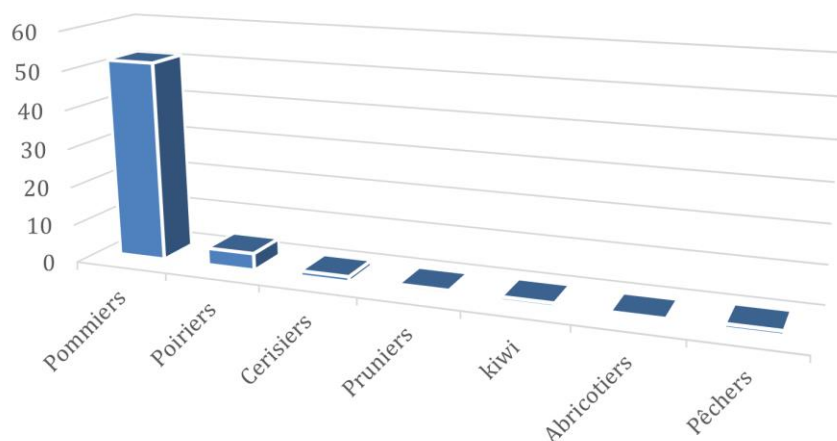


Photo : Jérémy Blondin

3.4.8 CULTURES FRUITIÈRES

En 2023, la production de cultures fruitières sur le canton de Genève représente une surface de 61.6 ha grâce à une vingtaine d'exploitations. La majorité des surfaces sont représentées par la culture de pommes (51.61 ha), tandis que seulement 4.36 hectares de poires et 1.29 hectares de cerises sont produits sur le canton. Le reste des surfaces équivalent aux cultures de prunes/pruneaux, abricotiers, pêcheurs et kiwi (« Les cultures fruitières de la Suisse en 2023 »).

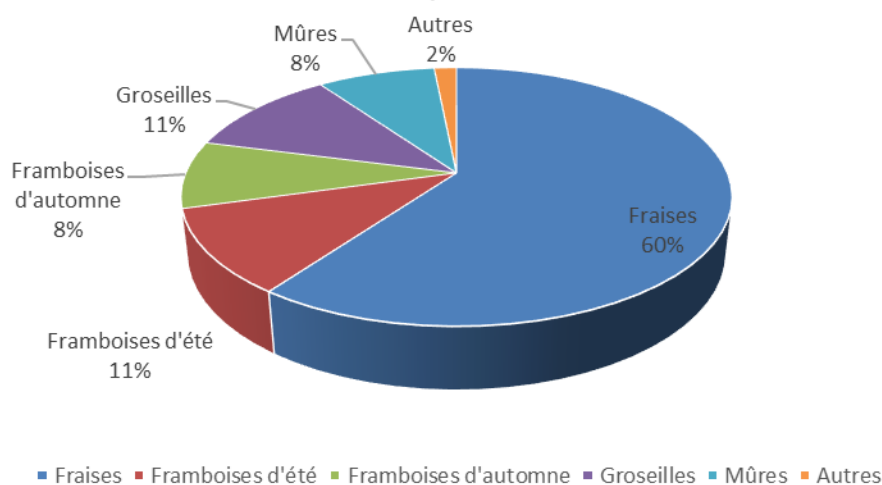
Répartition des espèces arboricoles genevoises en 2023
(en ha)



	Pommiers	Poiriers	Cerisiers	Pruniers	kiwi	Abricotiers	Pêcheurs
2023	51,61	4,36	1,29	0,89	0,94	0,48	1,03

Concernant les petits fruits, les surfaces cultivées sont assez stables, malgré des fluctuations annuelles des surfaces de fraises liées à la culture hors-sol. En 2023, le canton de Genève compte 15,4 hectares de petits fruits représentés à plus de 60 % par les fraises. Les surfaces hors-sols de cultures de fraises sont de 6.9 hectares tandis que la culture plein champs ne représente plus que 2.3 hectares. Sauf quelques framboises cultivées en hors-sol (0.65 ha), le reste des surfaces est en culture pleine terre.

Surfaces 2023 de petits fruits à Genève



BILAN DE SAISON

Phénologie et particularités de l'année

L'année 2023 a été marquée par un été chaud et un printemps/été relativement sec. Le débourrement a démarré légèrement plus tard que 2022. Le retard ne s'est pas rattrapé puisque la pleine fleur a eu lieu autour du 25 avril pour les pommiers Gala, soit plus ou moins une semaine plus tard qu'en 2022. Un temps relativement chaud et sec s'est installé au printemps et durant l'été, ce qui a avancé la maturité des récoltes. La récolte a été dans la cible des dernières années avec un début pour la Gala autour du 28 août 2023.

La récolte fruits à pépins a été globalement très bonne, avec des estimations post-récolte supérieures à 2022.

Pour les cerisiers et les pruniers, la nouaison n'a pas été très bonne, et les récoltes ont été inférieures au potentiel. Les mauvaises conditions climatiques durant la floraison en sont la cause. En plus de quelques dégâts de gel, la floraison s'est déroulée dans des conditions relativement froides, humides et sombres.

Maladies fongiques et ravageurs

Les premiers risques de tavelure sont apparus fin mars. Il y a eu 9 risques moyens d'infection tavelure selon le modèle Rimpro à Marcellin durant la phase de contamination primaire. L'été étant sec, la pression était moins forte, peu de dégâts sont signalés dans les vergers.

L'avantage de cet été plutôt sec est qu'il y a eu très peu de problèmes avec la moniliose sur fruits et sur fleurs, en plus d'une plus faible pression de la tavelure sur fruits. En revanche, l'automne pluvieux peut créer une répercussion lors du stockage avec les maladies de conservation sur fruits.

Les conditions météorologiques estivales de cette année 2023 ont engendré quelques présences de ravageurs de manière plus forte que les autres années car les conditions ont été très fortement favorables à leur développement. Ceci est notamment valable pour le puceron cendré qui a créé une pression assez importante en deux temps. Une première pression moyenne avant la fleur et une seconde pression plus importante après la fleur. Des dégâts importants de la mouche méditerranéenne ont aussi été observés dans une parcelle à Versoix.

Vulgarisation et enseignement arboricole dans le canton de Genève en 2023

L'Union fruitière lémanique réalise la vulgarisation pour la production des fruits pour le canton de Genève depuis 2012. Les activités sont, d'une part, la rédaction d'un bulletin d'information technique envoyé aux abonnés avec une fréquence variant d'un mois à chaque semaine en pleine saison. En 2023, 28 bulletins techniques arboricoles ont été communiqués ainsi que 7 sur les petits fruits. Afin d'alimenter les recommandations avec des observations solides, les techniciens suivent les maladies et les ravageurs sur plusieurs sites dans la région lémanique, y compris sur le canton de Genève.

Deuxième pilier de la vulgarisation arboricole, le conseil en groupe se fait dans le canton de Genève par l'intermédiaire de deux groupes régionaux de chaque côté du Rhône, qui se sont réunis à trois reprises en 2023. Ils représentent la quasi-totalité des arboriculteurs du canton. Lors de ces séances, l'actualité technique et phytosanitaire est abordée dans les vergers, complétée par d'autres sujets d'actualités comme les modifications réglementaires. De plus, plusieurs visites individuelles ont été réalisées en cours d'année auprès des membres.

Source : Union fruitière lémanique

4. AgriGenève en 2023

4.1 LES ACTIVITÉS DU BUREAU

Le bureau est composé de la Présidente, du Vice-Président et du Directeur. En 2023, il s'est réuni à 10 reprises. Il a régulièrement pris connaissance des affaires courantes d'AgriGenève, a préparé le budget 2023, participé à l'audit des comptes 2022. Il a en outre procédé aux entretiens annuels d'évaluation des collaborateurs ainsi qu'à plusieurs auditions de candidats pour remplacer des postes vacants. En plus, le bureau se réunit avant chaque séance de comité. Il a organisé une séance avec nos avocats conseils, l'Etude Lenoir Delgado & Associés SA pour tirer un bilan après une année de collaboration. Une assemblée avec les associés gérants des deux Sàrl, AgriMandats et AgriVulg, a été organisée pour l'approbation des comptes et du budget. En plus des réunions formelles, les membres du bureau sont régulièrement sollicités pour représenter AgriGenève lors de diverses réunions, manifestations, commissions officielles ou rencontres avec des représentants des milieux associatifs ou politiques.

4.2 LES ACTIVITÉS DU COMITE DIRECTEUR

En 2023, le comité directeur s'est réuni à 10 reprises pour des séances ordinaires et a notamment pris connaissance des sujets suivants :

- Des affaires courantes sur le plan interne, cantonal et fédéral ;
- Diverses questions en lien avec les douanes ;
- De plusieurs textes législatifs genevois en lien avec l'agriculture ;
- Le suivi du dossier FZAS ;
- La problématique de la sécheresse 2022 et les mesures à prendre notamment sur le plan législatif ;
- Le projet de fête de l'agriculture à Carouge ;
- Divers dossiers tant sur le plan cantonal que fédéral.

Le Comité a en outre pris position ou statué sur les dossiers suivants :

- Préavisé les comptes 2022 et le budget 2023 ;
- Adopté les comptes d'AgriVulg Sàrl et d'AgriMandats Sàrl ;
- Adopté le document sur les risques financiers d'AgriGenève ;

- Adopté les tarifs des prestations pour 2023 ;
- Décidé de l'acceptation de nouveaux membres ;
- Pris position sur un projet de règlement de la loi cantonale sur les déchets ;
- Décidé de participer à la plateforme eau mise en place par l'Etat ;
- Pris position sur un projet ULCA à développer dès 2023 ;
- Décidé de propositions de candidats pour siéger dans les commissions officielles ;
- Décidé de soutenir une liste de candidats agricoles pour les élections au Grand Conseil d'avril ;
- Décidé de mots d'ordre pour les votations cantonales et fédérales du 18 juin ;
- Pris position sur le plan directeur forestier cantonal ;
- Décidé de la structure agricole pour mise en œuvre de la loi sur les investissements durables en agriculture ;
- Décidé d'être présent avec un stand AgriGenève lors de la manifestation AgriFête ;
- Pris position sur le brûlage des ceps de vigne en plein air ;
- Décidé de soutenir les candidats agricoles pour les élections fédérales du 8 octobre.

Le comité a auditionné les personnes suivantes en 2023 :

Les candidats agricoles pour les élections au Grand Conseil, Monsieur Lionel Dugerdil sur les projets de remblais en zone agricole, Madame Güner Sengul Juranville sur le projet alimentaire du Grand Genève, Madame Jarabo sur le projet AgrolImpact, Madame Anne Revaclier, Messieurs Cretegnny et Jaffray sur le projet Pôle BIO.

Nouvelle direction d'AgriGenève

Sur délégation du comité, un groupe de travail a été chargé de collaborer avec l'Agence Steeves Emmenegger mandatée pour repourvoir le poste de direction d'AgriGenève dès juillet 2024, à la suite du départ à la retraite de François Erard. Après un travail de tri de dossiers, deux candidats restants ont été auditionnés lors d'une séance extraordinaire de comité le 18 décembre. Finalement, c'est la candidature de Madame Héloïse Candolfi qui a été retenue par le comité pour reprendre la direction d'AgriGenève en 2024.

4.2.1 GROUPE COMMUNICATION

Ce groupe (ci-après le GTCOM), constitué à l'automne 2020 sur mandat du comité, a eu pour but initial de piloter la campagne contre les deux initiatives phyto soumises au peuple le 13 juin 2021. En font partie Patricia Bidaux, Marc Favre, Alexandre Cudet, Christophe Bosson et François Erard. Le GTCOM s'est adjoint les services de M. Philip Rollman de S agence, pour le conseiller et l'accompagner dans ses démarches, définir un slogan, une stratégie et un budget pour la campagne. En 2023, le GTCOM s'est réuni à deux reprises pour notamment définir la stratégie de communication à mettre en œuvre lors de la manifestation AgriFête. Des publications de lettres d'information et de post sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram ont régulièrement été envoyées ou mises en ligne.



4.3 LES ACTIVITÉS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE ET DE DÉVELOPPEMENT RURAL

AgriGenève déploie ses actions de défense professionnelle à trois principaux niveaux : le niveau cantonal, le niveau transfrontalier et le niveau national.

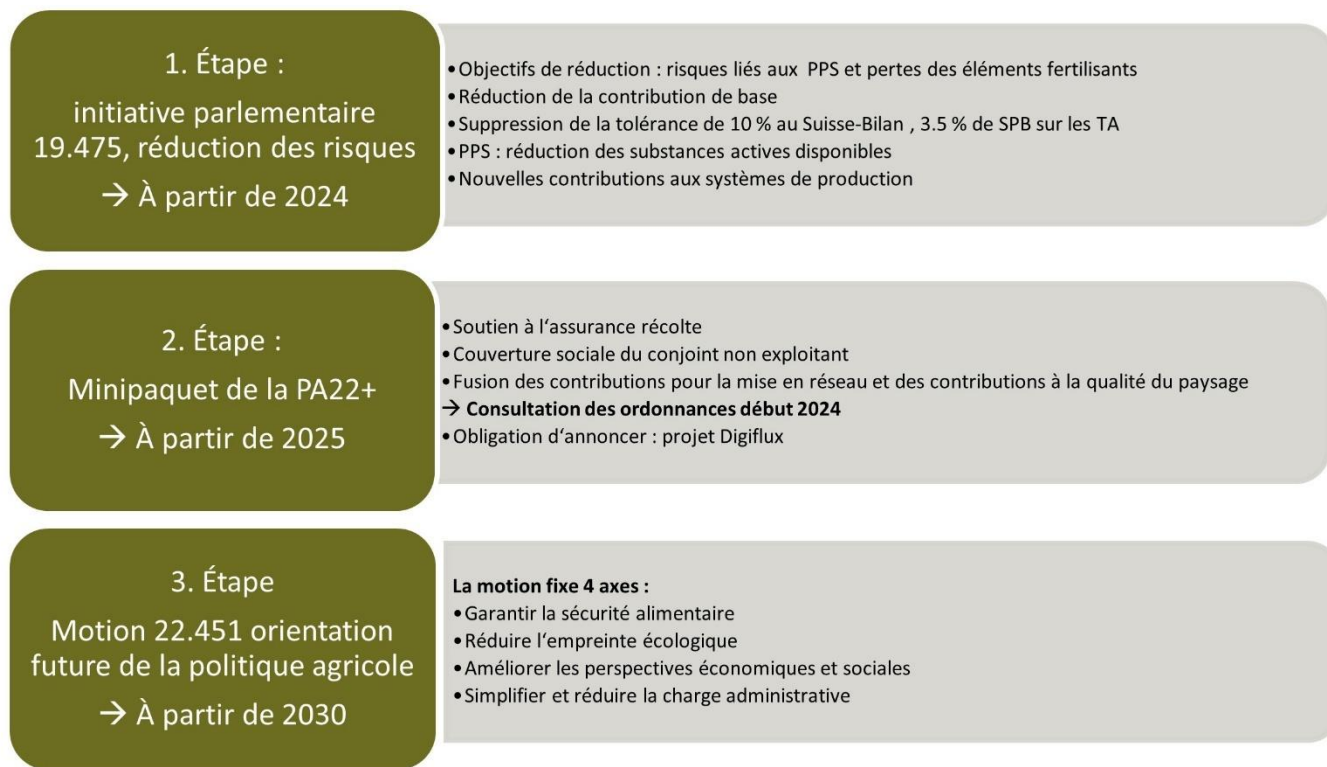
Sur le plan cantonal et transfrontalier, la thématique liée à l'aménagement du territoire demeure la plus importante au regard de la configuration de notre région et de la place occupée par Genève, centre d'un pôle économique fort et dynamique. La zone agricole est, de part et d'autre de la frontière, au centre d'enjeux importants et AgriGenève défend toujours ses positions, soit : limiter l'étalement urbain, construire là où il est déjà possible de le faire et densifier le domaine bâti. De nouvelles thématiques, liées notamment au changement climatique, telle la sécurité de l'approvisionnement en eau, font aujourd'hui l'objet d'une attention particulière au sein des actions que nous conduisons.

Sur le plan national, AgriGenève conduit ses actions et ses prises de position en étroite collaboration avec AGORA ou encore l'Union suisse des paysans.

4.3.1 DOSSIERS NATIONAUX

Politique agricole

La refonte de la politique agricole en trois étapes se poursuit selon le schéma ci-dessous.



Source : USP

L'obligation de consacrer 3.5 % de SPB sur les terres assolées a, sur décision des Chambres, été repoussée d'une année par vote le 4 décembre.

Le plan d'économies publié par le Conseil fédéral prévoyait de fortes baisses pour le budget dédié à l'agriculture. Ce quand bien même les dépenses totales de la Confédération ont augmenté de 40 %, soit près de 24 milliards de francs au cours des 12 dernières années, alors que le budget agricole est stable depuis 20 ans. Il ne représente aujourd'hui que 4,5 % des dépenses fédérales. Lors de leurs sessions d'hiver, les Chambres ont corrigé ces baisses planifiées par le Conseil fédéral.

L'Union suisse des paysans a procédé à un large sondage auprès des paysannes et des paysans suisses afin qu'ils puissent exprimer leurs attentes vis-à-vis de la future politique agricole. 5'500 exploitations dont 1'400 en Suisse romande ont répondu à ce sondage dont les résultats devraient être publiés en 2024.

De son côté, AgriGenève milite pour une remise à zéro de l'Ordonnance sur les paiements directs. En effet, en 20 ans, ce document compte aujourd'hui 160 pages dont une centaine pour expliquer comment appliquer le contenu des 60 premières décrivant une centaine de mesures. La révision PA 2030 est une occasion unique de simplifier cet outil législatif et il ne faut pas la rater.

Consultations

L'OFAG a mis en consultation, jusqu'au 2 mai, un paquet de 16 ordonnances concernant l'agriculture. AgriGenève, en concertation avec AGORA et l'USP, a pris position sur ces objets.

En fin d'année, le Département de l'Economie, de la formation et de la recherche a ouvert une consultation sur un projet de modification de la loi sur l'agriculture. Il s'agit de la mise en œuvre de la motion 19.3445 « Indemniser équitablement le conjoint ou le partenaire enregistré d'un exploitant agricole en cas de divorce ». L'article 89 de la Lagr serait complété par un alinéa 4 permettant la mise en œuvre de cette disposition.

Programme d'économie de la Confédération

Le Conseil fédéral prévoit une réduction des fonds alloués à l'agriculture de 347 millions, ce qui correspond à une diminution de 2,5 %, pour la période 2026-2029. Dans un contexte où il est demandé toujours plus de prestations aux paysannes et aux paysans et où les frais de production augmentent, cette annonce n'est pas acceptable. Elle l'est

d'autant moins que les dépenses de la Confédération en faveur de l'agriculture n'ont pas évolué depuis des décennies, contrairement à d'autres postes budgétaires.

Elections fédérales du 22 octobre

AgriGenève a apporté son soutien à trois candidats pour les élections au Conseil National du 22 octobre 2023, Madame Simone de Montmollin et Messieurs Rudi Berli et Jacques Blondin. Une action au marché de Plainpalais a été organisée pour soutenir nos candidats. Madame Simone de Montmollin a été réélue Conseillère nationale le 22 octobre.

4.3.2 DOSSIERS CANTONAUX

La consommation de viande fait débat en Ville de Genève

AgriGenève réagit à la politique anti-viande menée par la Ville de Genève ! Un courrier a été envoyé au Maire Vert Alfonso Gomez pour lui faire part de notre vive réprobation quant à la réduction imposée de l'offre en produits carnés à l'occasion de la Fête de la musique ou encore lors de la commémoration du 1^{er} août. Une rencontre a été organisée en sa présence et celles du Président de la Node, de la SPBCG et des Artisanats boulangers genevois. Notre volonté commune que les autorités de la Ville de Genève défendent avant tout les produits de l'agriculture genevoise et les commerçants locaux lui a été réitérée. Cette rencontre a permis d'apaiser la situation et certains engagements ont été pris par le Maire de la Ville, sans toutefois qu'il renonce à sa politique.

Services industriels de Genève

AgriGenève et le Député Jacques Blondin ont rencontré les SIG le 9 février pour boucler le dossier de la surconsommation d'eau de 2022. Un seuil d'intervention a été fixé dès 20 % de consommation excédant la consommation moyenne des cinq dernières années. Ceci signifie que la consommation à partir de ces 20 % sera compensée financièrement. Un certain nombre d'anomalies – des consommations qui excèdent de plus du double celles d'une année normale – ont fait l'objet d'investigations particulières par AgriGenève. Pour les viticulteurs qui ont exceptionnellement utilisé des compteurs volants, nous leur avons envoyé un courriel spécifique pour qu'ils s'annoncent de manière à percevoir une contribution forfaitaire.

Irrigation

Le Grand Conseil a voté à l'unanimité la motion « De l'eau pour l'agriculture, oui mais autrement ! » déposée par Jacques Blondin. Elle vise notamment à autoriser le pompage de l'eau dans le lac et le Rhône ainsi que dans les nappes souterraines, à réaliser et à financer toutes les études nécessaires, en priorité dans les zones où l'utilisation de l'eau est déjà indispensable à l'agriculture ou encore à planifier la construction d'un réseau cantonal de distribution d'eau non traitée, à usage agricole, de voirie, de service d'incendie ou autres. A cette fin, elle demande d'intégrer, dans chaque étude de projet (renouvellement ou nouvelle route, urbanisation), la possibilité d'insérer des conduites principales dans la perspective de la réalisation du futur réseau dédié à l'agriculture. Quelques projets d'irrigation locaux sont en outre suivis par AgriGenève.

Elections cantonales

Les autorités politiques genevoises ont été renouvelées lors des élections d'avril. AgriGenève a apporté son soutien à 7 candidats déclarés. Trois actions marché ont été organisées dans ce cadre. Tous nos candidats ont été élus à l'exception de Monsieur Luc Barthassat. Monsieur Julien Ramu, qui n'a pas souhaité figurer sur notre liste, a également été élu. Ce sont donc sept représentants de l'agriculture, répartis dans quatre partis, qui siégeront au Grand Conseil pour la législature 2023-2027.

VOUS SOUHAITEZ UNE AGRICULTURE LOCALE, DURABLE ET DE QUALITÉ ?

**Les candidats.e.s d'AgriGenève
s'y engagent**



**POUR UNE AGRICULTURE PRODUCTRICE
ET UNE ALIMENTATION DE PROXIMITÉ**

L'agriculture a pour mission première de nourrir la population. Elle produit des aliments variés, de saison, de qualité et en quantité permettant de garantir au canton une relative sécurité alimentaire. Consommer local, c'est bon pour le climat, l'environnement et toute l'économie genevoise !

POUR UNE AGRICULTURE MULTIFONCTIONNELLE

L'agriculture entretient chaque jour un territoire chez nous genevoises et aux genevois. Elle garantit une riche biodiversité, des paysages ouverts d'une rare qualité, la protection d'un patrimoine bâti historique et des espaces de détente incomparables. L'agriculture genevoise est la garante de la qualité de vie de la population et d'une protection durable de notre environnement.

**POUR DES CONDITIONS GAGNES QUI PERMETTENT
À L'AGRICULTURE D'ATTEINDRE SES VISEUX**

350 populations familiales sont actives à Genève. Elles doivent pouvoir évoluer avec des conditions-cadres qui les rendent concurrenciables avec les autres cantons. Il faut limiter les charges administratives inutiles et garantir une juste place pour l'agriculture lors des décisions politiques pouvant influencer son activité. Il faut promouvoir le dynamisme de l'agriculture genevoise dans toute sa diversité.



AGRIGENÈVE

Élection au Grand Conseil du 2 juillet 2023

LES DÉFIS

Le changement climatique, l'augmentation de la population, la pression urbaine, de nouveaux parades des cultures sont des défis pour l'agriculture. Pour continuer à produire à Genève il faut tenir compte de ses besoins particuliers : un accès facilité à l'eau, à l'énergie, à la formation et à la modernisation de ses infrastructures et de ses outils de production. Et surtout préserver son goût de travail, le sol.

Recours contre l'indexation des salaires minimum dans l'agriculture

A la suite de l'indexation, par le Conseil d'Etat, des salaires minimums figurant dans le CTT de l'agriculture, AgriGenève a décidé de déposer un recours en 2022, la jugeant non conforme au droit. Malheureusement, la Cour n'a pas retenu nos arguments et notre recours n'a pas abouti. Les salaires minimums ont dès lors été indexés de 3.15 %, passant pour le salaire horaire de 17.10 à 17.64/heure. Cette indexation creuse encore plus l'écart du coût de la main-d'œuvre avec les cantons suisses alémaniques.

Audition devant la CRCT

Une délégation d'AgriGenève a été auditionnée par la CRCT le 9 novembre. A cette occasion, nous avons été informés de l'introduction d'un nouvel article qui aborde les questions de santé des travailleurs en cas de canicules ou de grands froids. Pour le reste, aucune modification n'a été apportée au contrat-type de l'agriculture, à l'exception de l'adaptation des salaires minimums à la suite de la décision du Conseil d'Etat.

Renouvellement des commissions officielles

En raison du changement de législature, les commissions extraparlémentaires ont dû être renouvelées. A la suite d'une modification législative votée par le Grand Conseil en novembre 2022, l'entrée en fonction des nouveaux commissaires aura lieu le 1^{er} février 2024. Autre nouveauté, voulue par le législateur, les commissions doivent être composées au minimum de 40 % de femmes. Notre branche occupant une cinquantaine de postes dans diverses commissions et devant généralement proposer deux noms par poste, ceci revient à trouver une centaine de

candidats dont la moitié de femmes. Le 20 juillet, nous avons envoyé un courrier au Conseiller d'Etat Antonio Hodgers pour l'informer que seules 13.5 % des exploitations genevoises étaient dirigées par des femmes, ce qui rendait cet exercice paritaire impossible. Le Conseil d'Etat nous a répondu qu'il ne pouvait pas déroger à cette obligation.

Opération sauvetages des faons 2023



A l'instar de ce qui a été fait les années précédentes, l'opération sauvetage des faons a été reconduite en 2023 en collaboration avec la Fédération cynégétique genevoise et l'OCAN. Cette année et dans le but de faciliter les contacts avec les pilotes de drones, une carte interactive a été développée. Cette carte peut s'installer sur les téléphones portables et permet aux pilotes d'enregistrer toutes les opérations et données s'y rapportant.

Filière volailles GRTA

Pour donner suite aux difficultés rencontrées par la filière de volailles GRTA, plusieurs séances ont eu lieu dès la fin de l'été avec l'OCAN et les acteurs de la filière pour identifier les problèmes. Une fois ce travail fait, AgriGenève a sollicité une rencontre avec le magistrat Antonio Hodgers pour étudier des moyens d'aides en faveur de cette filière. A l'issue de cette séance, deux propositions ont été mises sur la table pour d'une part rendre plus attractive la production de blé fourrager et d'autre part apporter un soutien direct aux éleveurs. Ces mesures devraient être mises en œuvre en 2024.

Incinération des ceps de vigne

Dans le cadre de la révision de la loi cantonale sur les déchets, qui n'est toujours pas en vigueur en raison de recours, le GESDEC a décidé d'interdire, contre l'avis de la profession, l'incinération des ceps de vigne en plein air. En lieu et place, le Département propose, dans le cadre d'un projet pilote, de collecter les ceps arrachés dans des bennes puis de les acheminer aux Cheneviers pour qu'ils soient incinérés. Plusieurs courriers ont été envoyés tant au Conseiller d'Etat Antonio Hodgers qu'au GESDEC. Nous attendons de ce dernier, depuis septembre (!), qu'il nous donne des garanties écrites que les taxes d'incinération ne soient pas mises à charge des vignerons.

Projet genevois de séquestration du carbone

« Résulterre » est un projet de valorisation de la séquestration du carbone soutenu par la Confédération dans le cadre de l'article 77a de la loi sur l'agriculture qui a été validé par l'OFAG en juin 2022. Le projet est piloté en collaboration avec plusieurs Offices du canton, l'HEPIA et AgriVulg. Il concernera environ 2'150 ha de terres agricoles réparties sur 43 exploitations genevoises. Plusieurs points administratifs, notamment relatifs à la TVA ont dû être éclaircis durant l'année 2023. Le projet va concrètement démarrer en 2024.

Régulation des cerfs dans la région de Versoix

Le Conseil d'Etat a décidé de procéder à des tirs de régulation de la population de cerfs dans la région de Versoix

durant la période du 1^{er} décembre 2023 au 31 janvier 2024. Depuis de nombreuses années, les agriculteurs de la région, appuyés par AgriGenève, réclament la mise en œuvre de cette mesure. Cette population de cerfs – on évoque 160 individus – est en effet en perpétuelle augmentation et génère de plus en plus de dégâts aux cultures et à la forêt.

Fête de l'agriculture

La première fête de l'agriculture – AGRIFETE – s'est déroulée les 7, 8 et 9 juillet 2023 à Carouge et a connu un vif succès. AgriGenève a activement participé à l'organisation de l'espace dédié aux grandes cultures avec un espace de vente des produits issus de la filière. AgriGenève a tenu son propre stand sur lequel les visiteurs pouvaient voir une vidéo présentant les défis de l'agriculture en matière d'aménagement du territoire et déguster des pop-corn GRTA.



Photos : AgriGenève

Un budget conséquent pour de futures infrastructures agricoles

Le Grand Conseil a voté le projet de loi pour des investissements agricoles durables (LIAD). Cette loi prévoit un crédit de subventions à hauteur de 40 millions, qui pourra être complété par des subventions fédérales, pour les 10 prochaines années, permettant de promouvoir une agriculture répondant aux besoins de la population. AgriGenève a établi un plan d'action qui consistera, d'ici à fin juin 2024, à identifier les besoins de l'agriculture genevoise puis à travailler sur leur mise en œuvre dès la fin de l'été. Ce budget est une occasion unique d'adapter nos structures ou encore de commencer à développer un réseau d'irrigation dédié à l'agriculture.

Projets de développements régionaux

Les travaux sur les deux PDR se sont poursuivis durant l'année 2023. Le PDR 2 est dédié à un réseau de fermes urbaines et le PDR 3 à la filière animale. L'état d'avancement de ces projets est décrit plus en détail au chapitre 5.4.3, page 30 du présent rapport. Dans ce cadre, un gros travail a été consenti pour un projet de développement d'un nouvel abattoir régional. La gouvernance de ce nouvel abattoir est assurée par une Association de pilotage du projet qui rassemble les différentes productions de la filière animale, AgriGenève, l'OCAN et le CIDECE.

Demandes diverses

AgriGenève a accompagné différents exploitants agricoles dans la défense de leur dossier en lien avec la loi sur l'aménagement du territoire, pour des successions, des contrats de bail à ferme ou des conseils en matière de LDFR.

4.3.3 DOSSIERS RÉGIONAUX

ULCA

Pour rappel, l'ULCA est une émanation du Conseil du Léman qui réunit les Chambres d'agriculture de l'Ain, de la Haute-Savoie, des cantons de Vaud, du Valais et de Genève. Dans ce cadre, des thématiques communes sont débattues et des projets conjoints sont développés. En 2023, la présidence de l'ULCA a été assurée par la Chambre d'agriculture de l'Ain et elle a entamé une étude sur les systèmes alimentaires territoriaux. AgriGenève a participé aux deux séances organisées par l'ULCA en 2023, dont une sous forme d'atelier pour débattre des systèmes alimentaires territoriaux.

Groupe agricole du Grand Genève

Le thème de l'agriculture et de l'alimentation dans un contexte de transition écologique et de changement climatique a fait l'objet de trois ateliers auxquels a participé AgriGenève en 2022. En 2023 un rapport de synthèse a été édité qui a fait l'objet d'une présentation au comité. A lire sous [Études thématiques - Grand Genève \(grand-geneve.org\)](https://www.agrigeneve.org). Un Lunch Nudges sous forme de visioconférence a eu lieu le 5 octobre. A cette occasion, le Dr. Mario Herberz, expert scientifique de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève, a présenté les résultats d'une revue de la littérature scientifique comportementale sur les stratégies d'incitation à la réduction de la consommation de viande.

Forum d'agglomération

Le forum d'agglomération est l'instance de concertation de la société civile transfrontalière à l'échelle du Grand Genève. Il est composé de 63 structures issues de la société civile transfrontalière, réparties au sein de 3 collèges définis à partir des 3 piliers du développement durable : le collège économie, le collège social et culturel, le collège environnement. AgriGenève dispose d'un poste dans ce dernier collège

4.3.4 MAIN-D'ŒUVRE

Indexation des salaires de l'agriculture

Le Conseil d'Etat a publié, le 17 octobre, ses directives dans le cadre de l'application du principe du salaire minimum. Pour l'agriculture, au bénéfice d'une dérogation, le salaire minimum passe de 17.64 à 17.87/heure, soit une augmentation de 1.3 % ou encore de 23 ct/heure. Ce nouveau salaire minimum devra être appliqué dès le 1^{er} janvier 2024.

Prestations de terrain

Afin d'améliorer nos prestations auprès de nos membres, Monsieur Christian Gränicher a poursuivi ses activités de conseil auprès de nos membres affiliés à notre système d'assurance. Cette prestation a été développée dans le cadre de notre collaboration avec notre partenaire vaudois.

LPP facultative

La LPP (2^{ème} pilier) facultative pour employeur est un outil intéressant proposé par la Fondation Rurale de Prévoyance (FRP). Il permet la gestion optimale d'une future rente vieillesse qui tient compte des risques liés à l'âge et de tamponner fiscalement des revenus liés à de bonnes années. Nos membres peuvent contacter M. Gränicher pour obtenir des informations sur cette prestation.

Communications à nos membres

Le mémento 2023 a été mis en ligne sur notre site internet et transmis à nos membres le 23 décembre 2022. Notre séance d'information sur la gestion du personnel a eu lieu 26 janvier 2023 à Soral. A cette occasion, Monsieur Christian Gränicher, notre conseiller en assurances, a abordé divers aspects de la loi sur la prévoyance.

Obligation d'annoncer

La mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse adoptée par le peuple le 9 février 2014 s'est traduite par l'adoption d'une loi d'application, dite « *Préférence indigène allégée* » votée par les Chambres en décembre 2016 et qui permet de préserver les accords passés entre la Suisse et l'UE. Le 8 décembre 2017, le Conseil fédéral a promulgué les ordonnances d'application de la législation afférente à la mise en œuvre de ce nouvel article constitutionnel relatif à la gestion de l'immigration (art. 121a Cst.). La législation a prévu que dès le 1^{er} janvier 2020 l'obligation d'annoncer les postes vacants était valable dans les catégories professionnelles affichant un taux de chômage, au niveau national, égal ou supérieur à 5 %. Certaines branches de l'agriculture sont concernées par ce seuil.

Collaboration avec la NODE

Au 31 décembre 2023, une quarantaine de membres d'AgriGenève sont affiliés à la NODE AVS.

Assurance accident

En 2023, 154 membres d'AgriGenève sont au bénéfice d'un contrat d'assurance accident en faveur de leur personnel.

Assurance obligatoire des soins

En 2023, les membres d'AgriGenève intéressés sont affiliés au contrat d'assurance obligatoire des soins en faveur de leur personnel auprès du Groupe Mutuel.

FRP

En 2023, 179 employeurs ont fait appel au service de 2^{ème} pilier pour leurs employés.

Nos prestations

Durant l'année écoulée, AgriGenève a fourni à ses membres un soutien administratif et un appui pour les dépôts de demandes de permis de travail et d'autorisations de séjour ainsi qu'un service d'édition de fiches salaires pour employés agricoles (voir chapitre 5.1).

4.3.5 CONSEILS JURIDIQUES

Pour rappel, l'Etude LENOIR DELGADO & Associés SA, soit en particulier Me Cédric LENOIR et Me Gregory VON GUNTEN, ont succédé en 2022 à Me Marie-Flore DESSIMOZ. Me Cédric LENOIR s'occupe principalement des questions immobilières liées à l'activité de nos membres (droits du voisinage, bail à ferme, droit foncier rural, etc.), ainsi que du droit du travail, tandis que Me Gregory VON GUNTEN traite plus particulièrement des questions fiscales (transmissions d'entreprises, fiscalité immobilière, etc.).

Les consultations ont lieu un mercredi sur deux dans leurs bureaux situés rue des Battoirs 7, 1205 Genève, sur rendez-vous téléphonique pris préalablement au secrétariat d'AgriGenève. La durée des consultations est désormais de 45 minutes. En cas de questions urgentes, ces dernières peuvent être adressées par email auprès du secrétariat d'AgriGenève, qui les fera suivre à l'Etude. En cas de souci de confidentialité, seul le sujet général de la question peut être transmis au secrétariat et les questions détaillées peuvent ensuite être adressées seulement à l'avocat concerné au sein de l'Etude.

En 2023, l'Etude LENOIR DELGADO & Associés a donné une trentaine de consultations aux membres à l'Etude et par email. Elle a également conseillé AgriGenève sur des questions diverses en matière de droit du travail ou de nuisances des machines agricoles, par exemple. Elle a également recouru pour le compte de certains membres contre des décisions de la Commission foncière agricole ou de l'OCAN. Enfin, l'Etude avait introduit en 2022 pour AgriGenève un recours auprès de la Chambre constitutionnelle de la Cour de justice contre l'Arrêté du Conseil d'Etat indexant le salaire minimum applicable dans les secteurs de l'agriculture et de la floriculture, qui a été malheureusement rejeté. L'Arrêt peut être trouvé sur internet sous la référence ACST/14/2023 pour le détail.

4.3.6 BRUNCH DU 1^{ER} AOÛT

Cette traditionnelle manifestation avait lieu cette année pour la 31^{ème} fois consécutive. Deux fermes genevoises ont organisé des brunchs du 1^{er} août cette année. Ils ont permis aux « bruncheurs » de découvrir une ferme et de déguster des produits du terroir.

D'autre part, pour que cette manifestation puisse se réaliser, une coordination nationale et régionale est nécessaire. C'est ainsi qu'AgriGenève a joué son rôle de relais tant au niveau des inscriptions des fermes participantes que sur le plan de la promotion.



4.3.7 PORTES OUVERTES À LA FERME



Le 4 juin a eu lieu la journée « Portes ouvertes à la ferme », occasion unique pour les visiteurs de découvrir un métier aux multiples défis passionnants et ainsi prendre conscience de l'importance d'une alimentation saine, de proximité et de saison.

A cette occasion, 2 exploitations ont ouvert leurs portes à Genève. Les exploitants ont particulièrement apprécié l'intérêt des visiteurs avec plus de 80 % de citoyens. Au programme, musique, jeux et visites guidées de l'exploitation.

4.4 ASSOCIATIONS ADMINISTRÉES

4.4.1 AGRI-PIGE

En 2023, AGRI-PIGE comptait 214 membres agriculteurs, maraîchers et/ou viticulteurs. De plus, AGRI-PIGE a été mandatée pour contrôler 43 exploitations de zone franche pour les PER agricoles.

L'Association continue à être engagée dans une démarche qualité qui définit son mode de fonctionnement en garantissant le respect des notions d'indépendance, d'impartialité et de confidentialité. Ses domaines d'activités liés à l'accréditation ISO 17020 sont les contrôles de droit public fédéraux et cantonaux, ainsi que certains contrôles labels pour lesquels elle a reçu un mandat.

Le comité d'AGRI-PIGE se compose de 8 membres : Frédéric BIERI, Patrice BRESTAZ, Christophe CHENEVARD, Johan HUTIN, André LAUPER, Philippe MAGNIN, Didier PENET et Éric PORCHET.

Le bureau et le comité d'AGRI-PIGE se sont réunis régulièrement en 2023 pour aborder les thèmes suivants :

- Décision sur les demandes d'adhésion
- Etat et suivi des comptes (bilan et budget, débiteurs)
- Perspectives et organisation des contrôles
- Négociation de mandats
- Recrutement de contrôleurs et formation
- Accréditation et système qualité

La FOCAA (Fédération d'organisations de contrôles agricoles et alimentaires) constituée, entre autres, d'AGRI-PIGE, a examiné principalement les thématiques suivantes :

- Adaptation du système qualité et accréditation
- Actualisation des check-lists et des aides pour les contrôleurs
- Politique agricole et labels
- Comptes et budget

Au sein de la PIOCH (Groupement pour la Production Intégrée dans l'Ouest de la Suisse), les sujets ci-dessous ont été traités :

- Elaboration du feuillet des règles techniques et des fiches PER
- Information de l'OFAG sur la politique agricole
- Diverses consultations

Contrôles

En 2023, AGRI-PIGE, grâce à ses contrôleurs expérimentés, a formé de nouveaux contrôleurs :

- 1 contrôleur, recruté en 2022, a effectué des contrôles en autonomie en agriculture et en viticulture ;
- 2 contrôleurs, recrutés en 2023, ont été formés dans les domaines agricole et viticole : ils effectueront des contrôles dès 2024.

Au total, ce sont 20 exploitants-contrôleurs mobilisés pour la bonne réalisation des contrôles sur le canton.

Domaine contrôlé	Nombre exploitations concernées	Nombre de contrôles réalisés (exploitations)
Données de structure et SPB	239	84
Couverture appropriée du sol	110	44
GRTA		25
Hygiène de la production primaire	195	54
IP Suisse	54	21
Non-recours herbicides grandes cultures	48	7
Non-recours PPh grandes cultures (extenso)	133	47
Réduction des PPh en cultures spéciales	16	3
Paysage	137	45
PER secteur agricole et maraîcher	214	47
PER secteur viticole	94	22
PER couverture du sol	182	37
PLVH	48	11
Prélèvements végétaux	185	20
Protection des eaux	237	60
Protection de l'air	237	89
Suisse Garantie	157	67
SwissGAP	27	14
Techniques culturales préservant le sol	87	28
Vendanges		13
TOTAL	237	146



Photo : AgriGenève

4.4.2 IVVG



En 2023, le comité de l'IVVG est composé des personnes suivantes :

Nom, prénom	Représentation
Cramer Robert	Président
Barthassat Florian	Encavage Genève
Crétegny Willy	AGVEI
Dugerdil Lionel	GVVG
Dugerdil Sophie	AGVEI
Dupraz Xavier	AGVEI
Hermann Blaise	Encavage hors canton
Leupin Jérôme	Encavage Genève
Plan Philippe	GVVG
Serex André	GVVG
Sossauer David	AGVEI
Vulliez Bernard	Encavage Genève
Wegmüller Patrick	AVCG

Les représentants de l'IVVG dans les différentes organisations professionnelles sont les suivants :

Organisation	Titulaire	Suppléant(e)
FSV	Dugerdil Lionel	Plan Philippe
IVVS	Crétegny Willy	Vulliez Bernard
OPAGE	Dugerdil Sophie	-
VITISWISS	Anet Thierry	-

Durant l'exercice écoulé, le comité de l'IVVG s'est réuni à 4 reprises et a traité ou été informé des dossiers suivants :

- **Comptes 2022, budget 2023 et préparation de l'assemblée générale :** le comité a pris connaissance et préavisé sur les comptes et le budget et a préparé l'ordre du jour de l'assemblée générale du 3 mai.
- **Frais de production en viticulture :** une enquête menée par AgriVulg a permis d'établir des frais de production correspondant à la réalité genevoise. Ils ont servi de base pour la définition des prix indicatifs 2023.
- **Contrôle de l'hygiène de cave :** l'IVVG a pris connaissance et s'est inquiétée des contrôles d'hygiène effectués par les services du Chimiste cantonal. Une séance a été organisée avec ce dernier et une délégation du comité pour définir les points importants de ces contrôles.
- **Liste des cépages robustes :** une consultation sur une liste des cépages « robustes » a été lancée par l'OFAG fin 2022. Il s'agit d'apporter aux vignerons qui le désirent des contributions pour la plantation de ce type de cépages. Après un examen attentif, le comité est arrivé à la conclusion qu'il y avait un gros travail de tri à apporter

à cette liste. En collaboration avec l'OCAN qui lui a fourni des données organoleptiques, le comité a retenu 8 cépages susceptibles de figurer sur une liste genevoise et méritant de percevoir des contributions.

- Le comité a régulièrement pris connaissance de l'avancement des dossiers traités par **les organisations faitières** via ses représentants, de l'avancement des dossiers politiques sur le plan fédéral, ou encore de l'état des marchés et du vignoble.

- **Les droits de production 2023 sont les suivants :**

AOC 1^{er} Cru

Chasselas et Riesling Sylvaner :	1.00 kg/m ²
Autres cépages :	0.90 kg/m ²

AOC Genève

Chasselas et Riesling Sylvaner :	1.25 kg/m ²
Gamay :	1.10 kg/m ²
Autres cépages :	1.0 kg/m ²

- **Prix indicatifs de la vendange 2023 :**

Chasselas AOC	3.20 à 3.30/kg
Gamay AOC	3.60/kg
Vins de pays blancs	2.10/kg
Vins de pays rouges	2.60/kg

- **Fonds viticole 2023 :** l'assemblée générale du 3 mai a décidé de reconduire les contributions à :

- Taxe au volume de CHF 1.80/dt
- Taxe à la surface CHF 235.-/ha

4.4.3 AOVG

Lors d'une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à Soral le 1^{er} novembre, les membres de l'AOVG ont décidé de la dissoudre. Les fonds propres de l'Association ont été répartis à parts égales aux trois associations de base. La réserve VITIPIGE figurant au bilan a été versée à AgriGenève et servira à payer l'entretien du réseau de stations agrométéorologiques.

4.4.4 AGPU

En 2023, AgriGenève a eu la charge de la comptabilité de l'Association Genevoise des Producteurs Usagers du marché de gros.

4.4.5 POLE NATURE ET ENVIRONNEMENT

AgriGenève est membre de l'association paritaire du Pôle Nature et Environnement pour la formation professionnelle et assure la gestion administrative et comptable. Cette association, qui développe son champ d'activité aux professions de l'horticulture-paysagisme, de la floriculture, de l'agriculture, de la viticulture et des soins aux animaux, a pour buts principaux :

- D'assurer la coordination pour la surveillance et la qualité de l'apprentissage pour son pôle ainsi que la mise en œuvre des moyens de ladite surveillance
- D'engager et gérer les commissaires professionnels
- D'encourager la formation professionnelle et le perfectionnement professionnel dans les différents secteurs du pôle nature et environnement
- De promouvoir le dialogue entre les différents acteurs de la formation

L'Association travaille en étroite collaboration avec l'autorité cantonale compétente en matière de formation professionnelle, l'Association Paritaire pour la formation professionnelle UAPG-CGAS (APFP), avec les écoles professionnelles concernées, les associations professionnelles, les instituts de formation et autres affiliations actives dans la formation du Pôle Nature et Environnement. Outre une participation aux diverses séances organisées dans le cadre du Pôle Nature et Environnement, AgriGenève se charge de l'administration de l'association, de la tenue de sa comptabilité et du versement des salaires des commissaires d'apprentissage qui sont au nombre de cinq.

4.4.6 COMMUNAUTÉ INTERPROFESSIONNELLE DE LA LONGEOLE (CIL)



AgriGenève est membre de la CIL au titre de représentante des producteurs et en assure le secrétariat administratif et financier. Le secrétariat a également pour mission de gérer la facturation, la comptabilité, le contrôle et la gestion des « clips » IGP et d'organiser le travail de la Commission de dégustation. La Commission de dégustation s'est réunie deux fois en 2023 pour procéder aux tests organoleptiques sur des échantillons de produits prélevés dans le commerce. Ces tests sont rendus obligatoires par l'Ordonnance sur le contrôle des AOP et des IGP (RS 910.124) et le manuel de contrôle de l'IGP Longeole. La Commission est composée des personnes suivantes : M. Christian Guyot, Président, Mmes Elodie Marafico et Marie-France Snella, MM. Claude Corvi, André Vidonne, Alain Jenny, Claude Paul, Philippe Lebrun, Valentin Emery, Yves Casanova, Jacques Jeannerat et François Erard.

Photo : DR



La CIL s'est réunie en assemblée générale le 4 septembre 2023. Un groupe de réflexion s'est rencontré à plusieurs reprises afin de bien réfléchir à la question de rendre l'usage du sel nitrité facultatif. Plusieurs analyses ont été réalisées afin de se rendre compte de la teneur de nitrite présente dans une Longeole après 2h30 à 3h de cuisson. La CIL collabore en outre à l'organisation de la Nuit de la Longeole à Aire-la-Ville qui a eu lieu le 4 février 2023. La Longeole IGP a également été présentée lors de divers événements et foires.

Photo : DR

4.4.7 L'ÉCOLE À LA FERME



Depuis plusieurs années, les prestataires genevois de l'école à la ferme proposent à des élèves du primaire et du secondaire de venir découvrir le métier d'agriculteur lors d'une visite pédagogique sur une ferme. Ces fermes offrent une palette de thèmes allant de l'agriculture, des cultures maraîchères à l'élevage, en passant par la viticulture et l'arboriculture fruitière. Cette riche diversité des activités de l'école à la ferme est primordiale à la sensibilisation des enfants à l'origine de leur alimentation et sur le travail nécessaire pour le produire.

En 2023, 4'331 élèves ont bénéficié des activités de l'école à la ferme dans les douze fermes du canton.

AgriGenève s'occupe du secrétariat et de la gestion administrative de l'association, dont la recherche de fonds et la répartition des financements aux prestataires.

Les charges pour les activités de l'école à la ferme ont été couvertes principalement grâce à la participation de l'OPAGE. Les communes aussi jouent un rôle important en finançant le projet proportionnellement au nombre d'élèves participants. Certaines écoles privées et centres de loisirs ont aussi apporté une contribution.

Le comité est actuellement composé de cinq membres, Kim Salt (co-présidente, Cultures Locales), Renate von Davier (co-présidente, Jardins de Cocagne), Olivier Steiner (responsable cantonal, AgriGenève), Stéphanie Veillet (Ferme du Lignon) et Tanja Maalem (Les Artichauts). L'assemblée générale a eu lieu en avril.

[Plus d'informations](#) sur l'association École à la Ferme Genève

[Plus d'informations](#) sur l'association École à la ferme Suisse (Schub)

Personne de contact : Olivier Steiner, 079.472.46.76

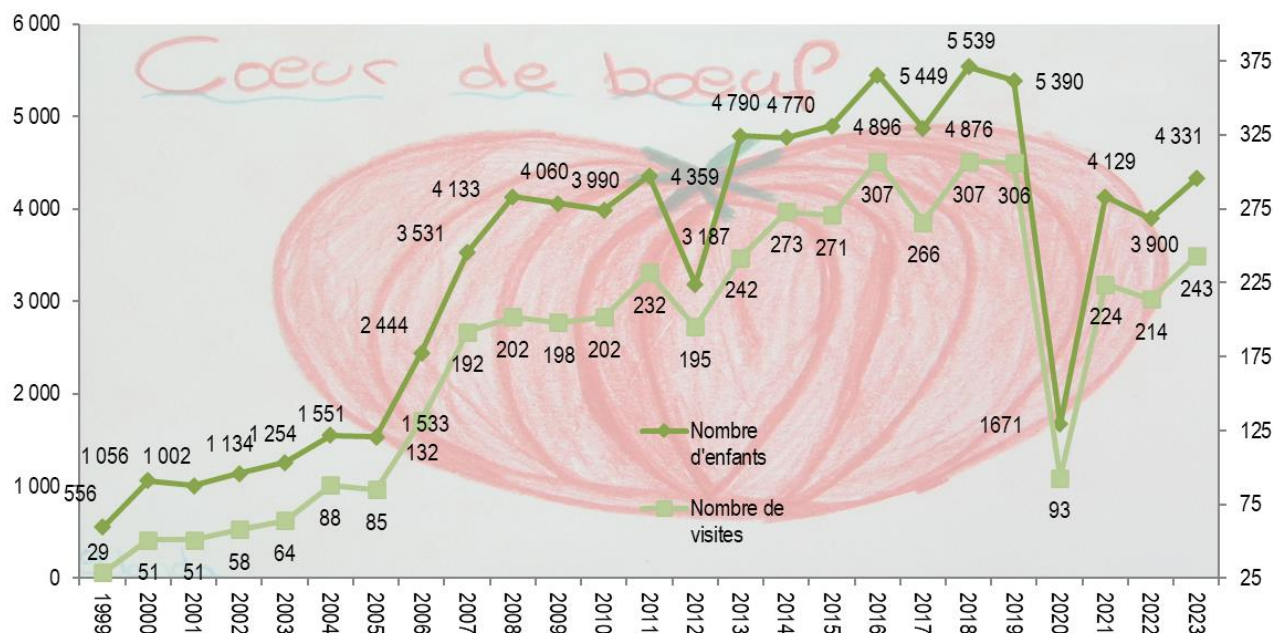


Visite sur le thème de « la vie du rucher » (photo DR)



Visite sur les cultures potagères (photo DR)

Evolution des visites l'Ecole à la Ferme pour le canton de Genève



4.4.8 GROUPEMENT TECHNIQUE HORTICOLE (GTH)

Cette association, qui compte une soixantaine de membres, regroupe les personnes actives dans le secteur de l'horticulture du canton de Genève et est soutenue financièrement par le Canton pour ses activités de vulgarisation. Durant l'exercice 2023, AgriGenève s'est chargée de l'administration de l'association, notamment des relations avec l'OCAN pour l'octroi de l'aide financière, et de sa comptabilité.

4.4.9 AGRIACCUEIL

AgriAccueil est l'association qui regroupe les agricultrices et les agriculteurs intéressés par le tourisme rural sous toutes ses formes. Elle est présidée par Mme Laurence Duez de Russin.

En 2023, AgriAccueil a procédé à une enquête afin d'établir un état des lieux des différentes activités et projets des agriculteurs en la matière. Sur un peu plus de 300 formulaires envoyés, 26 nous sont revenus complétés. Les résultats de cette enquête seront utiles dans le cadre des réflexions qui seront menées avec le Département de l'Economie dans la perspective de la révision de la LRDBHD.

4.4.10 ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DU PROJET PAYSAGE GENÈVE (ADPPG)

L'association pour le développement du projet paysage Genève, composée d'agriculteurs genevois, a comme but de porter le projet paysage en lien avec les nouvelles contributions à la qualité du paysage. Le comité est formé de cinq agriculteurs (représentant les grandes cultures, l'élevage, le maraîchage, l'arboriculture fruitière et la viticulture) et d'un représentant d'AgriGenève. En 2023, le comité a choisi de ne pas ajouter de nouvelles mesures au projet mais a procédé à quelques modifications. AgriGenève s'occupe du secrétariat ainsi que de la gestion comptable de l'association. Un animateur se charge de la diffusion d'informations sur les inscriptions aux diverses mesures en collaboration avec l'OCAN et AGRI-PIGE.

4.4.11 BIOGENÈVE



BioGenève est une organisation membre de BioSuisse représentant les productrices et producteurs genevois. Comme les autres associations membres de ce label, elle défend les intérêts professionnels de ses membres auprès de BioSuisse, de l'administration cantonale et des organisations agricoles.

Depuis avril 2016, AgriGenève s'occupe de la gestion du secrétariat de BioGenève. Dans ce cadre, plusieurs tâches administratives sont réalisées (réunions de comité, rédaction du rapport d'activité, suivi de différents projets, rédactions de lettres d'information, etc.). La participation aux conférences des Présidents de BioSuisse, aux réunions bio romandes et l'organisation d'événements (Festi'Terroir)

font partie des différentes activités réalisées par AgriGenève dans le cadre de ce mandat. L'association organise aussi des visites techniques, conjointement avec les vulgarisatrices et vulgarisateurs du canton.

En 2023, le comité de BioGenève est composé de 8 membres et la présidence est assurée par Grégoire Stoky (Ferme du Monniati). Tous les secteurs de production sont représentés au comité, ce qui permet une approche cohérente des différentes problématiques.

BioGenève voit son nombre de membres augmenter chaque année : l'association en compte 77 en 2023.

Pour la 4^{ème} année consécutive, BioGenève a coorganisé la manifestation Festi'Terroir. Le festival du bio et de la vente directe a eu lieu du 18 au 20 août 2023 au Parc des Bastions. La manifestation a connu un grand succès avec des visiteurs de plus en plus nombreux. Plus d'information sur www.festiterroir.ch

Vous trouverez des renseignements complémentaires au sujet de BioGenève sur son site internet www.biogeneve.ch

Personne de contact : Olivier Steiner 079 472 46 76



Photo : AgriGenève

4.4.12 AUTRES ASSOCIATIONS ADMINISTRÉES

En 2023, AgriGenève a assuré la gestion administrative et la comptabilité des associations réseaux agro-environnementaux suivantes :

- Mandement-Avril
- Genève Sud
- Bernex
- La Bâtie

MA-TERRE

Durant l'exercice 2023, AgriGenève a assuré la gestion administrative et comptable de cette association.

4.4.13 COMMISSION DE DÉGUSTATION DES AOC

Le secrétariat de la commission de dégustation des AOC est confié à AgriGenève par l'IVVG. En 2023, il a convoqué ses membres pour 2 séances de dégustation les 15 juin et 27 novembre et 104 vins ont été dégustés. Les vignerons ont été informés du résultat de la dégustation pour ce qui concerne leur production.

Le secrétariat a transmis son rapport d'activité à l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature.

5. AgriMandats Sàrl en 2023

5.1 MAIN-D'ŒUVRE

En 2023, notre collaboration dans le secteur des assurances s'est poursuivie avec la Société d'assurance dommage (SAD) pour l'assurance accident (LAA) et avec la Fondation rurale de prévoyance (FRP) pour le 2^{ème} pilier (LPP). L'assurance obligatoire des soins (AOS) est réglée par un contrat passé avec la caisse-maladie Avenir et l'assurance indemnité journalière (IJ) demeure chez Philos.

Chèque emploi

Le service Chèque emploi se charge des démarches administratives liées à l'embauche d'employés de moins de trois mois, offre une couverture d'assurance et édite des fiches de salaire. Ce service a été sollicité, en 2023, par 14 employeurs qui s'y sont inscrits pour 75 employés. Nous relevons avec satisfaction que ce service est de plus en plus demandé et apprécié des employeurs.

Autorisations de travail

En 2023, le service main-d'œuvre a été mandaté pour traiter 8 permis L, B et G ainsi que 30 autorisations de séjour de courte durée (moins de 90 jours par an).

Fiches salaires

En 2023, l'établissement des fiches de salaire pour le personnel agricole par AgriGenève a été sollicité par 75 employeurs pour environ 298 employés.

5.2 COMPTABILITÉ ET GESTION

Dans l'ensemble, nos deux collaborateurs continuent d'échanger les informations sur les dossiers de manière transversale par une collaboration plus étroite. Par rapport d'activité 2022 AGRI GENÈVE 29

conséquent, notre équipe déploie tous ses efforts afin d'améliorer continuellement ses services.

Activités de comptabilité et fiscalité

Les activités principales de ce secteur se répartissent dans deux catégories :

Comptabilité :

- Saisie des comptes
- Boucllement des comptes
- Etablissement de décomptes TVA
- Mise en place de logiciels comptables
- Collaboration étroite avec le client

Fiscalité :

- Ajustement des acomptes
- Etablissement de déclarations fiscales
- Traitement de demandes de renseignements
- Contrôle de décision de taxation
- Suivi du dossier

Ce sont donc plus de 80 dossiers comptables et fiscaux qui ont été traités et édités en 2023 pour nos membres.

Côté logiciels, nous poursuivons notre recommandation d'opter pour des outils tels que WinBIZ ou Agroplus.

Activités de gestion

Elles consistent principalement en :

- Conseils en matière de reprise d'exploitation qui se concrétisent par une reprise en fermage, une association ou une reprise en propriété, le plus souvent par donation
- L'établissement et le contrôle de quelques budgets d'exploitation dans le cadre de demandes de crédit d'investissement pour des aides initiales ou des investissements immobiliers
- Création et transformation de raison individuelle en SA et Sàrl
- Estimations de la valeur vénale de parcelles agricoles, viticoles et forestières ainsi que de capitaux plantes viticoles
- Estimation de fermage de domaines entiers et d'indemnité pour perte de bail, conseils en matière de fermages, de droit du bail et rédaction de baux
- Conseils en matière de droit foncier rural, sur les expertises en valeur de rendement ainsi que sur les prix des terres agricoles et viticoles

Pour terminer, relevons notre participation, comme chaque canton romand, au groupe de gestion intercantonal dont le but est l'harmonisation et le renforcement du conseil de gestion en Suisse romande.

5.3 SOUTIEN ADMINISTRATIF PER/PAIEMENTS DIRECTS

AgriMandats propose deux prestations en la matière :

Gestion du dossier PER

Ce service consiste à accompagner les agriculteurs dans l'établissement de leurs documents réglementaires (fiches PER, Suisse-Bilanz). Le logiciel Geofolia est désormais utilisé en remplacement de l'ancien fichier Excel VAgri. Une cinquantaine d'agriculteurs du canton travaillent également avec cet outil.

Soutien à la saisie paiements directs

La plateforme Acorda permet aux agriculteurs de saisir leurs données directement en ligne afin de permettre aux services cantonaux de calculer puis de verser les paiements directs. Les agriculteurs font notamment appel à notre aide pour l'inscription aux types de paiements directs et pour la saisie du dossier paiements directs (recensement).

En 2023, environ 100 agricultrices et agriculteurs ont été épaulés individuellement par AgriMandats pour l'établissement de ces différents documents réglementaires. Afin de faciliter la prise de rendez-vous et de favoriser le contact direct avec les agriculteurs, une conseillère AgriMandats tient une permanence plusieurs jours par an dans les locaux du CFPne de Lullier pour les agriculteurs de la rive gauche.

5.4 MANDATS POUR TIERS

5.4.1 SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF DE LA CFA ET COORDINATION DES EXPERTISES

Le mandat du secrétariat administratif de la Commission Foncière Agricole (CFA) a été assuré durant toute l'année par AgriMandats Sàrl.

Durant cette année, la CFA a enregistré 96 nouveaux dossiers. Elle a siégé 11 fois et a rendu 105 décisions, dont :

- 1 pour un dossier enregistré en 2019
- 1 pour un dossier enregistré en 2020
- 5 pour des dossiers enregistrés en 2021
- 32 pour des dossiers enregistrés en 2022
- 66 pour des dossiers enregistrés en 2023

43 décisions ont approuvé des rapports d'expertise déterminant la valeur de rendement.

Au 31 décembre 2023, il y a 63 dossiers ouverts, dont :

- 11 dossiers en attente d'une décision de l'Office des autorisations de construire
- 7 dossiers en attente d'une décision de l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature
- 2 demandes d'expertise à la valeur de rendement
- 3 dossiers faisant l'objet d'un recours à la Cour de Justice
- 3 dossiers faisant l'objet d'un recours au Tribunal fédéral

De ces 63 dossiers, 1 a été enregistré en 2019, 1 en 2020, 9 en 2021 et 16 en 2022. Les autres ont été ouverts cette année.

5.4.2 RÉSEAUX AGROENVIRONNEMENTAUX

AgriMandats est le mandataire de trois réseaux dont le but est de fédérer les exploitants agricoles pour la préparation, l'organisation et la réalisation de projets agroécologiques et/ou agro-paysagers, en rapport avec les dispositions légales fédérales et cantonales en la matière. Cette année notamment, la problématique a été d'anticiper les modifications qui seront imposées par l'ordonnance Iv. Trois réseaux sont animés dans ce cadre : Bernex, Genève Sud et La Bâtie. Pour ce dernier, un premier rapport final a été rédigé qui devra encore faire l'objet de quelques modifications.

5.4.3 AUTRES MANDATS

AgriGenève est dotée depuis le début de l'année 2017 d'une entité, AgriMandats Sàrl. Proche du monde agricole genevois, cette Sàrl met à disposition ses compétences diversifiées pour répondre à divers mandats portant sur l'espace rural et les domaines en lien avec l'agronomie, l'alimentation, l'aménagement du territoire, ou encore le suivi de projets agricoles tels que les PDR. Inclure les enjeux agricoles en amont des développements de projet permet de limiter, un tant soit peu, un travail chronophage en matière de défense professionnelle.

Lors de l'année 2023, AgriMandats a œuvré sur les mandats suivants :

- Le coaching et la documentation des PDR fermes urbaines (mise en œuvre) et filières animales (étude de documentation)
- Le diagnostic agricole du plan directeur de Versoix
- L'identification des potentiels de projet d'irrigation sur les périmètres de Satigny, Meyrin et Genève-Sud
- La gouvernance et les aspects technico-économiques du projet d'abattoir multi-espèces régional

Les travaux de l'année 2023 ont pu être réalisés grâce à un taux d'activité de 70 % réparti entre Mme Céline Abadia à 30 % et M. Fabien Wegmuller à 40 %.

6. AgriVulg Sàrl en 2023

Vulgarisation et formation continue

Les activités menées par AgriVulg se poursuivent en 2023 avec la présence de quatre techniciens agricoles (2 conseillers agricoles, une conseillère viticole et une conseillère en gestion) œuvrant pour la vulgarisation agricole genevoise. Plus que jamais, l'équipe d'AgriVulg cherche à développer des activités qui favorisent l'acquisition de connaissances et le partage d'expériences entre agriculteurs, dans une volonté d'œuvrer pour tous les modes de production.

Les activités menées sont variées : visites de cultures et séances d'information (grandes cultures et viticulture),

organisation de cours, participation à des événements, animation de groupes d'intérêt, conseils individuels à nos membres affiliés ou encore rédaction d'articles de presse.

Les conseillers d'AgriVulg assurent quotidiennement en saison une permanence téléphonique aux agriculteurs pour répondre à toutes questions en lien avec les techniques culturales et la protection phytosanitaire.

En fin d'année, AgriVulg a fait paraître son programme de vulgarisation afin d'informer les agriculteurs suffisamment en amont des activités planifiées pour 2023. Il a été diffusé via la lettre d'information et sur le site internet d'AgriGenève.

Agridea

Le service technique d'AgriGenève continue d'être présent dans différents groupes de travail romands. Ainsi, un conseiller participe au « Groupe Culture Romandie » ainsi qu'au « groupe de travail sur les couverts végétaux » dirigés tous deux par AGRIDEA. Deux conseillers font également partie du comité de rédaction des Fiches Techniques Grandes Cultures - Viticulture AGRIDEA qui se réunit 10 journées par an pour l'élaboration et la mise à jour du classeur Grandes Cultures et Viticulture PER.

Technique Romandie

Pour assurer le lien et la collaboration avec les techniciens des autres cantons romands, des conférences téléphoniques hebdomadaires sont assurées par deux techniciens d'AgriVulg au cours de la saison végétative pour échanger sur l'actualité des cultures agricoles et viticoles.

Agri-Pige

Les techniciens d'AgriVulg participent chaque année aux formations des contrôleurs Agri-Pige et aux séances de commissions d'homologation à la suite des contrôles PER. Les techniciens sont présents pour apporter un regard technique sur les dossiers présentant des non-conformités.

Rapport Pph à Genève

Dans le cadre du plan d'action fédéral visant à la réduction des risques et à l'utilisation durable des produits phytosanitaires, AgriVulg est partenaire de la mise en œuvre du rapport Pph à Genève et membre du comité de pilotage. Deux à trois fois par an, les différents partenaires publics et privés mettent en commun leurs compétences afin de dégager des synergies pour mettre en œuvre une cinquantaine de mesures. L'objectif du plan fédéral et du rapport cantonal est de réduire de 50 % les risques liés à l'utilisation des phytosanitaires d'ici 2027.

Hotline PER/Paiements Directs

Cette année 2023 fut rythmée par la mise en application du train d'ordonnances Pa. Iv. 19.475, qui a généré de nombreuses interrogations chez les agriculteurs. La hotline téléphonique et les rendez-vous sur le terrain ont été nombreux pour faire le point sur les situations actuelles par rapport aux nouvelles exigences (notamment concernant les 3.5 % de SPB sur terres assolées) et sur le choix des mesures à mettre en place pour maintenir un taux de contributions convenable malgré la diminution de la contribution de base. On observe une évolution constante

de la demande pour des conseils en lien avec les paiements directs et les évolutions réglementaires et cette année 2023 fut particulièrement marquante à ce niveau-là.

Groupes d'intérêt

Deux groupes d'intérêt concernent l'agriculture biologique. En grandes cultures, le groupe d'intérêt « grandes cultures biologiques » rassemble plusieurs fois par année les producteurs bio et PER intéressés par ce mode de production. Des essais sont également menés pour améliorer les pratiques, notamment pour la gestion du désherbage et de la fertilisation.

Le groupe d'intérêt « viticulture durable », lancé en 2019 et ouvert à tous, continue de proposer des thématiques facilitant les échanges sur les bonnes pratiques et sur les stratégies d'adaptation aux changements climatiques. Le programme des séances tente de répondre le mieux possible aux attentes et aux préoccupations des productrices et producteurs.

L'axe agriculture de conservation se développe bien. Les nombreux essais menés dans ce domaine permettent d'affiner les techniques. La nouvelle politique agricole incite également à la réduction du travail et à une meilleure couverture du sol.

L'axe optimisation des intrants a été travaillé au travers de la fertilisation. Le coût des engrais a été multiplié par 2 en 2023, deux essais ont été menés sur ce sujet et une approche technico-économique a également été proposée aux agriculteurs pour préserver leurs rentabilités.

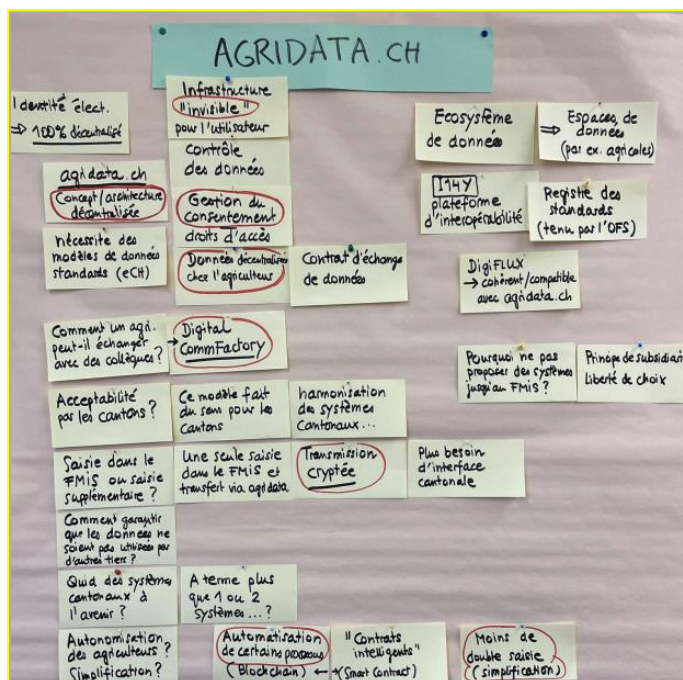
L'axe sur l'optimisation de la pulvérisation est plus que jamais d'actualité. L'interdiction grandissante de produits phytosanitaires et les conditions météorologiques extrêmes de 2023, complexifient la pulvérisation. Il n'y pas eu de nouvelle formation cette année, cependant de nombreux rappels et conseils ont été diffusés à ce sujet.

Déclarations des dégâts de faune

AgriVulg a la charge de la hotline « dégâts de faune » pour aider les agriculteurs dans la saisie de leurs déclarations sur la plateforme correspondante. Les requêtes concernent notamment des difficultés d'accès à la plateforme (ex : à la suite d'une remise d'exploitation) ou la demande de matériel d'effarouchement.

Outils numériques

AgriVulg continue d'accompagner les agriculteurs dans leur transition numérique, notamment dans la maîtrise des systèmes d'information de gestion agricole (FMIS), via l'outil Geofolia.



Participation à un atelier de travail organisé par Agridea et l'OFAG sur les outils numériques dans l'agriculture.

Activités privées

Des activités privées ont été effectuées. Des calculs d'indemnités pour divers types de dégâts aux cultures ont été réalisés.

Pour l'ensemble de nos membres techniques, des messages techniques sont élaborés et mis à disposition par email. Tout au long de la saison, 15 messages techniques ont été publiés et 195 agriculteurs ont bénéficié de ce service.

La demande de conseil en agriculture biologique est toujours soutenue. AgriVulg a dédié du temps spécifique à cette activité à deux collaborateurs pour la viticulture et les grandes cultures. Un accent a été mis sur l'accompagnement lors de la conversion, des suivis personnalisés ont été développés (techniques et économiques).

AgriVulg a également poursuivi la démarche initiée avec PôleBio Energies SA et un groupe d'agriculteurs au sujet du développement d'une filière de valorisation d'engrais organiques (compost et digestat). La filière attend la construction de l'usine pour se mettre en retout et formaliser son organisation.

6.1 ACTIVITÉS DES CETA GRANDES CULTURES

Les visites de cultures sur le terrain sont organisées habituellement de mars à mai, une fois tous les 15 jours dans chaque groupe de vulgarisation ou CETA. Habituellement, 35 visites sont organisées tout au long de la saison.

Durant les visites de cultures, les thèmes suivants ont été traités :

- Situation météorologique
- Adaptation des pratiques culturales en fonction de la nouvelle politique agricole et du contexte climatique extrême
- Connaissance des ravageurs, maladies et mauvaises herbes.
- Soins aux cultures : applications des engrais (fertilisation des céréales avec la méthode du bilan et des colzas avec la méthode de Terre Inovia) et phytosanitaires
- Contrôle du désherbage avec la mise en pratique de la stratégie anti-résistance mise en place par AgriGenève
- Stratégies possibles de désherbage mécanique
- Gestion de la fertilisation de fin de cycle des blés panifiables pour répondre à la problématique des protéines
- Contrôle des ravageurs et maladies et évaluation des risques
- Tests bêches et analyse de la structure du sol
- Implantation, suivi et destruction des couverts végétaux

Les séances d'actualisations agricoles d'hiver, au nombre de 4 et organisées début février ainsi que les séances d'été, au nombre de 4 et organisées mi-août, ont permis d'aborder les thèmes suivants :

- Assortiment variétal des cultures de printemps
- Fertilisations azotées des cultures d'automne 2023
- Nouveautés phytosanitaires 2023
- Stratégie anti-résistance méligèthes 2023
- Informations phytosanitaires 2023 (J. Rossi)
- Mise en place de la politique agricole 2023
- Evolution des marges semi-nettes
- Projet 77A genevois sur le carbone : lancement du projet
- Couverts végétaux : les derniers retours
- Retour sur la campagne 2022-2023
- Recommandations variétales pour les semis d'automne 2023
- Nouveautés phytosanitaires
- Résistance aux herbicides
- Fertilisation du colza avec la réglette azote
- Sous semis de céréales avec des légumineuses
- Semis de blé sans labour et fertilisation en BIO

CETA	Visites de cultures	Séances d'hiver	Séances d'été	Total
Bardonnex / Lully	7	1	1	7
Champagne-Sud / Nord	7	1	1	7
Jussy / Vandoeuvres	7	1	1	7
Meinier	7	1	1	7
Dardagny / Russin	7	1	1	7
Meyrin / Peney / Satigny	7	1	1	7
La Bâtie	7	1	1	7
Totaux	35	4	4	43

Les essais suivants ont été mis en place et conduits par AgriVulg :

- Essais couverts végétaux longs en semis direct sous couvert, en condition PER et BIO, Aire-la-Ville
- Essais blé BIO en semis direct sous couvert de trèfle, Aire-la-Ville
- Essais de fertilisation en colza avec la réglette azote, Meyrin et Aire-la-Ville
- Essais de fertilisation du blé BIO sans labour, Gy
- Essais de sous semis de légumineuses dans du blé BIO, Genthod et Meyrin
- Essais de sous semis de légumineuses dans du tournesol BIO, Puplinge
- Essais de désherbage de rattrapage en betterave BIO, Puplinge

Les suivis phytosanitaires suivants ont été mis en place et conduits par AgriVulg :

- Suivis de différents traitements en « bas volume/optimisation de la pulvérisation »
- Contrôle du développement des maladies et ravageurs du blé et de l'orge (collaboration OCAN)
- Contrôle du vol des ravageurs de printemps et d'automne du colza (collaboration OCAN)

6.2 ACTIVITÉS DES CETA VITICOLES (COLLABORATION SPDA/AGRIVULG)

Les séances d'hiver en salle, au nombre de quatre, ont permis d'aborder les thèmes suivants :

- Actualités phytosanitaires : nouveautés/homologations/retraits 2023
- Nouveautés PER + nouvelles contributions fédérales et cantonales 2023
- Protection phytosanitaire bio après floraison < 1,5 kg cu
- Programme viticulture durable + essai « ON FARM »
- Essais au Vignoble de l'Etat en 2022-2023
- Situation Flavescence Dorée à Genève en 2023
- Irrigation – réflexions et réglementations à Genève
- Résidus de pesticides dans les vins
- Prélèvement du matériel végétal
- Discussions et questions
- Dégustations : essais Vignoble de l'Etat

Les groupes viticoles sont au nombre de 4 :

1. Dardagny, Russin, la Bâtie
2. Arve et Rhône
3. Satigny
4. Arve et Lac

Les séances d'été en culture, au nombre de huit (4 en juin, 4 en juillet), ont permis d'aborder les thèmes suivants :

- Point météo et phénologie de la vigne
- Stress hydro azoté
- Régulation de la charge
- Stratégie et lutte mildiou
- Stratégie et lutte oïdium

- Vigilance recrudescence Black-rot au vignoble
- Vers de la grappe
- Stratégie de lutte acariose et érinose
- Gestion du périmètre de lutte à Dardagny - Flavescence Dorée
- Questions diverses des vignerons
- Visites de parcelles selon les besoins

6.3 GROUPES D'INTÉRÊT ET PROJETS

Luzerne : un projet de filière luzerne BIO est en cours sur le canton. AgriVulg accompagne les porteurs de projet sur les sujets en lien avec la construction du séchoir, l'organisation des approvisionnements, les choix techniques liés à la conduite de la luzerne et de la mécanisation. Ce projet entre aussi dans le PDR 3, une collaboration avec AgriMandats a pour but d'obtenir des financements de la Confédération. Le dossier est en cours de finalisation pour un dépôt courant du printemps à l'OFAG.

Orge brassicole : au début des années 2010, le Cercle des Agriculteurs a sollicité AgriGenève pour mettre en place une filière de production d'orge brassicole dans l'objectif de fournir à la malterie une matière première de qualité dans la quantité souhaitée. Les premiers essais ont été conduits en 2012 et 2013 avec 4 exploitants et une dizaine d'hectares. En 2023, ce sont près de 28 ha d'orge brassicole qui ont été cultivés sur le canton par 6 producteurs. Le travail se poursuit selon les axes suivants :

- L'optimisation de la fertilisation azotée. Cet ajustement est réalisé sur la base de l'analyse du reliquat azoté en sortie d'hiver (RSH) permettant de définir le niveau de fertilisation à apporter pour atteindre le critère de teneur en protéines ;
- Le monitoring des résultats annuels pour orienter les choix techniques des années suivantes.

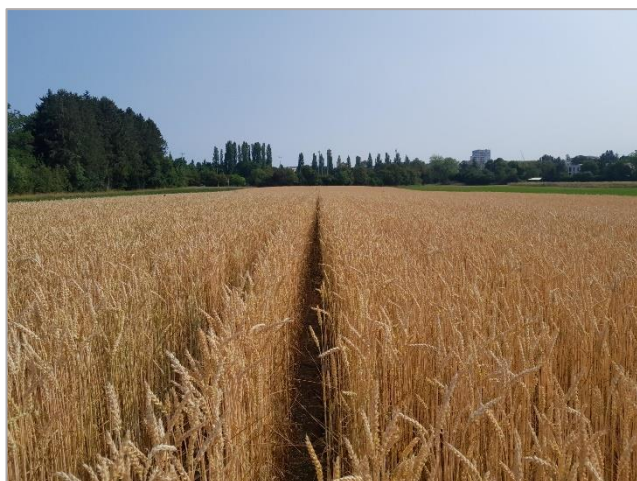
Cette année, les conditions météo ont rendu le pilotage de la fertilisation azotée difficile. Malgré tout, le taux d'acceptation au silo est excellent (100 %). Cela représente 130 tonnes d'orge brassicole qui pourront être maltées. La filière ayant perdu de l'ampleur, il a été décidé de remplacer le conseil collectif par du conseil et un suivi individuel.

- **Agro4esterie** : le projet Ago4sterie, dont fait partie Genève, est piloté par AgriVulg et l'OCAN. Depuis la première plantation début 2021, six projets supplémentaires se sont greffés. Ils sont surtout de type sylvoarable. AgriVulg conseille les agricultrices et agriculteurs intéressés afin que les projets conviennent aux besoins de chaque exploitation et accompagne la mise en place. Ce programme connaît un nouvel essor et en 2023, nombreux ont contacté AgriVulg pour le rejoindre.



Amandiers plantés dans le cadre du projet dans une vigne à Soral, photo AgriVulg

- **Désherbage mécanique en grandes cultures** : les agriculteurs motivés par la thématique connaissent bien les outils de désherbage mécanique et leur utilisation. Cette année nous n'avons pas remis en place d'essais spécifiques. Ils ont été remplacés par des visites de parcelles comparatives dans le cadre des CETA et un accompagnement individuel pour les agriculteurs souhaitant améliorer leurs pratiques.
- **Grandes cultures biologiques** : une visite sur la ferme expérimentale de Mapraz a eu lieu le 28 juin avec en présentation des vitrines de variétés de soja, d'avoine alimentaire et du blé en semis espacés. AgriVulg remercie les intervenants Hansueli Brassel de BioFarm et Ludovic Piccot d'AGRIDEA. L'après-midi, une partie des essais bio réalisés par AgriVulg ont été visités, notamment ceux sur la fertilisation du blé et l'association blé-féverole.



Visite de l'essai fertilisation du blé, photo AgriVulg

Les autres demandes des membres ont été essentiellement individuelles. AgriVulg réalise de plus en plus de visites individuelles sur des thématiques ciblées (mises en route d'une nouvelle machine, conseil sur la rotation, les pratiques de désherbage et de travail du sol, implantation et gestion des couverts végétaux, introduction d'une nouvelle culture, mise en place de SPB...)

L'agriculture de conservation en bio intéresse davantage d'agriculteurs, cette thématique est complexe et nécessite un développement ainsi qu'une adaptation des pratiques.

AgriVulg conduit donc des essais en plein champs et en plateforme pour tester différentes pratiques : scalpage par fraissage, association blé-féverole, semis en bandes, fertilisation organique au semis, sous semis de légumineuses. Cette année, nous avons déjà adapté de nouvelles pratiques notamment le sous-semis de légumineuse dans le blé et l'association blé-féverole. Une étroite collaboration a été mise en place avec nos agriculteurs partenaires pour développer ces techniques et mettre en route de nouvelles machines.



Parcelle de l'association blé-féverole, mai 2023 AgriVulg



Sous semis de trèfles implantés dans un blé BIO, mai 2023 AgriVulg

- **Agriculture de conservation** : à la suite de la création en 2009 d'un groupe d'intérêt sur le non-labour, différentes actions sont menées pour sensibiliser les exploitants à la possibilité d'abandonner la charrue et accompagner ceux ayant franchi le cap du semis direct. Pour cela, chaque année depuis 2010 plusieurs essais sont conduits sur la commune d'Aire-la-Ville et de Meinier. Des visites sont organisées pour présenter les essais aux adhérents. Les essais portent, entre autres, sur le choix des couverts végétaux et les associations de plantes. Certaines parcelles et exploitants commençant à avoir quelques années de recul, lors des visites, l'accent est de plus en plus mis sur l'observation de ces parcelles et le retour d'expérience des agriculteurs. Dans le cadre du groupe, un technicien réalise également des suivis de parcelles particuliers chez les exploitants concernés du

canton. Enfin, les exploitants sont fréquemment conviés à se rendre à des événements en lien avec cette thématique hors du canton (autres cantons et France). Pour synthétiser les résultats des différents essais et pour optimiser leur vulgarisation, des documents techniques ont été édités (guide des couverts végétaux, guide des colzas associés). Chaque année, ils sont mis à jour, distribués lors des séances et consultables sur notre site internet. Peu à peu, les surfaces concernées augmentent avec, soit des agriculteurs qui adoptent la technique sur l'ensemble de leur domaine, soit sur certaines surfaces. En 2023, ce sont près de 1'000 ha qui ont été semés en semis direct sous couvert dont 800 ha conduits sans aucun travail du sol sur du long terme. Enfin, sans pour autant opter pour un arrêt complet du travail du sol, certaines techniques issues de ce groupe sont reprises par les adhérents. C'est notamment le cas avec les couverts végétaux multi espèces et les colzas associés. En 2023, près de 2'500 ha de couverts végétaux avec plus de cinq espèces ont été semés et presque 200 ha de colzas associés.

- **Optimisation des intrants** : à la suite du paiement à la protéine de la classe des blés top, une campagne d'encadrement à grande échelle a été mise en place. Les producteurs ont ainsi pu bénéficier d'un conseil quasi en temps réel pour adapter la fumure azotée des blés. Durant l'année 2016, en concertation avec le Cercle des Agriculteurs de Genève, un important travail a été réalisé pour mettre en place un nouveau système de paiement du blé panifiable. L'objectif est d'inciter les agriculteurs à semer les variétés dont le marché a besoin et à les conduire pour obtenir une qualité convenable. En 2023, la majeure partie du travail a consisté à vulgariser les résultats des années précédentes.
- **Optimisation de la pulvérisation** : il s'agit d'un thème abordé initialement dans le groupe « optimisation des intrants », mais vue l'émulation présente et la complexité de la technique, un groupe à part entière peut lui être dédié. L'objectif de la technique est de modifier ses pratiques de pulvérisation pour augmenter l'efficacité des traitements. Cela permet et passe bien souvent par une réduction du volume d'eau utilisé. Par la suite, il est aussi possible de diminuer les quantités de matières actives utilisées. Le spécialiste français de la pratique est venu réaliser deux cours en mars 2016 et depuis nous renouvelons les cours chaque année. Différents traitements ont été réalisés suivant cette technique. La moitié des adhérents a participé aux formations. Une quarantaine d'agriculteurs a adopté la méthode et de nombreux autres sont en train de se lancer. Le service technique continue à rédiger des fiches techniques adaptées à ce procédé et surtout accompagne de près les agriculteurs sur le terrain.

- **Séance sur l'usage du compost en agriculture et viticulture - 8 décembre 2023**

Une matinée dédiée à l'utilisation et l'intérêt du compost en agriculture et viticulture fut organisée à la compostière de Châtillon en fin d'année 2023.

Une première partie de visite guidée de la compostière animée par Thomas Servant et Rémy Jaffray a eu lieu, avec une présentation du pôle de traitement des déchets organiques et des étapes de processus de compostage du site. Les mécanismes d'adaptation tarifaire (volume/degré de maturité/tarifcation) ont également été abordés.

Dans une deuxième partie plus théorique, les intérêts d'usage et l'optimisation de stratégies d'utilisation du compost ont été présentés par Jacques Fuchs.

La séance s'est clôturée par un échange de questions/réponses concernant le projet Pôlebio, le nouveau site de valorisation des déchets organiques du canton de Genève. Une vingtaine d'agriculteurs/viticulteurs ont participé à cette séance.

Visite guidée de la compostière de Chatillon



- **Viticulture durable**
- ✓ **Limiter l'Esca : taille respectueuse et autres techniques 12 janvier 2023**
Une première partie théorique en salle, présentée par David Marchand du FiBL, a permis d'aborder les différentes techniques pour limiter l'impact de l'Esca. Pour éviter l'arrachage systématique des ceps atteints, il existe des méthodes de prévention tels que la taille respectueuse des flux de sève, le curetage ou le greffage. Une deuxième partie pratique a suivi au Vignoble de l'Etat afin d'effectuer des exercices pratiques et de démonstration. 15 vigneronns ont répondu présents à cette séance.



Démo de taille respectueuse flux de sève, Vignoble de l'Etat 2023, photo AgriVulg

✓ **Séance de pré-saison en viticulture biologique**
9 mars 2023

La séance annuelle plus spécifiquement dédiée aux producteurs en viticulture biologique fut animée par le FiBL afin de communiquer tous les changements réglementaires des cahiers des charges BioFédéral et BioSuisse pour l'année 2023. Les résultats d'enquête des pratiques bio en Suisse romande ainsi que les résultats d'essais en viticulture bio ont également été présentés. 20 vigneron·nes ont répondu présents à cette séance.

✓ **Désherbage électrique et outils de travail du sol**
25 avril 2023

AgriVulg a voulu tester le désherbage électrique, une nouvelle méthode de lutte contre les adventices, alternative au désherbage chimique. Une matinée de démonstration de la machine Xpower XPS de Zasso a donc été organisée afin de présenter cette technologie. Un premier passage de l'appareil avait été effectué quelques jours auparavant afin de pouvoir observer les effets sur les adventices le jour J. Une démonstration en direct de la machine fut également proposée au cours de la séance pour présenter les aspects techniques du système. AgriVulg remercie Alain Bosson de Bucher Landtechnik pour sa venue.

L'objectif premier de cette formation était de présenter aux viticulteurs les nouveautés technologiques disponibles en termes d'entretien des sols sans herbicides. Dans un second temps, une démonstration d'outils de travail du sol devait être présentée par les producteurs ayant apporté leur propre matériel. Malheureusement, les conditions humides et non ressuyées des sols n'ont pas permis cette démonstration. 20 vigneron·nes sont venus y assister.



Démo XPOWER XPS, Vignoble de l'Etat 2023, photo AgriVulg

✓ **Visite d'une aire de lavage : Système Héliosec**
26 juillet 2023

L'installation d'une place de remplissage/lavage des pulvérisateurs fait partie intégrante des « bonnes pratiques agricoles » permettant de réduire les risques de pollution des eaux de surface. Sa construction peut être soutenue par des financements cantonaux et fédéraux jusqu'à 75 %. Afin d'échanger sur les différents aspects à prendre en considération lors d'un projet de construction, AgriVulg a convié ses membres chez Monsieur Olivier Conne, viticulteur à Peissy, ayant finalisé sa construction de place de lavage en 2023. AgriVulg le remercie chaleureusement pour son accueil.



Système Héliosec de SOLHEAD, Domaine des Charmes, photo AgriVulg

- ✓ **Projet « FLORAVI »** : lancée en 2022, l'objectif de ce projet est d'intégrer certaines espèces susceptibles de trouver refuge dans la vigne, en conciliation avec l'entretien du sol et l'enherbement des vignes. L'an passé, deux parcelles sur la rive gauche ont participé à l'expérimentation, avec un sur-semis d'espèces (*Alyssum alyssoides*, *calendula arvensis*, *Muscari neglectum* aggr.) provenant de collectes de graines effectuées par le Conservatoire et Jardin botaniques de Genève.

Pour ce faire, un itinéraire technique a été élaboré et corédigé par l'Hepia, le CJBG, l'OCAN et AgriVulg, dans le but de favoriser l'implantation des espèces semées. Malheureusement, en 2023 trop peu de semences étaient disponible au CJBG pour intégrer de nouvelles parcelles dans le projet. Nous espérons reconduire l'implantation de nouvelles espèces à l'automne 2024. Un suivi annuel est réalisé sur chaque parcelle afin d'évaluer l'implantation des espèces sur le long terme.



Implantation de Calendula arvensis et Ornithogalum, Meinier, photo AgriVulg



Pulvérisation par drone, Vignoble de l'Etat 2023, photo AgriVulg

- ✓ **Suivi des essais « ON FARM », réseau d'essais participatifs :** lancé en 2021, le projet « ON FARM » propose la mise en place et le suivi d'essais participatifs dans les domaines du vignoble genevois. L'idée est de créer un réseau de recherche participatif, avec des interactions pouvant générer de l'apprentissage. Cet accompagnement fait sens dans le contexte d'une viticulture qui cherche à diminuer sa dépendance aux intrants de synthèse.

En 2023, le réseau « ON FARM » a regroupé :

- 8 vigneron-encaveurs sur l'ensemble du vignoble genevois ;
- 7 thématiques liées à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et à la gestion de l'enherbement :
 - ✓ Limitation du nombre de traitements en début et fin de saison
 - ✓ Impact de la poudre de roche sur l'oïdium
 - ✓ Traitement au drone
 - ✓ Utilisation de produits alternatifs au cuivre : diminution des doses de cuivre
 - ✓ Mise en place de feutre chanvre/PLA sous le rang
 - ✓ Enrichissement de la flore dans les vignes
 - ✓ Produit alternatif aux capsules de phéromones pour lutter contre le ver de la grappe

6.4 VISITES ET ÉVÉNEMENTS SPÉCIFIQUES

La veille sur les innovations et les nouvelles technologies fait partie des missions essentielles des conseillers AgriVulg dans le but de pouvoir proposer et vulgariser de nouvelles solutions aux agriculteurs. Le 20 septembre 2023, les conseillers agricole et viticole se sont rendus au salon agricole Tech&Bio à Bourg-lès-Valence, afin d'étudier l'ensemble des nouvelles techniques de production biologique et alternative. Du 29 au 30 décembre 2023, la conseillère viticole a également participé au Salon Sitevi à Montpellier, le rendez-vous international de référence en matière d'innovations des professionnels de la filière viti-vinicole.

6.5 AGRICULTURE BIOLOGIQUE

18 % des exploitations genevoises pratiquent l'agriculture biologique. En 2023, on constate toujours un nombre important de reconversions respectant l'Ordonnance fédérale sur l'agriculture biologique (Obio) sans être inscrit à un label privé (BioSuisse, Demeter, etc.). Cela s'explique par la dérogation du principe de la globalité qui existe dans l'Obio qui permet aux agriculteurs de cultiver les cultures pérennes en bio et les cultures annuelles en PER (ou inversement). En 2023, 6 agriculteurs se sont inscrits au label BioSuisse.

En 2023, AgriVulg a coordonné les activités bio des groupes d'intérêt « grandes cultures bio » et « viticulture durable » et AgriGenève la gestion du secrétariat de l'association BioGenève. Les séances du groupe d'intérêt « grandes cultures biologiques » sont très suivies par les producteurs (voir chapitre consacré). AgriVulg poursuit sa collaboration avec les différents acteurs nationaux (FiBL, AGRIDEA, BioSuisse, BioGenève).

AgriVulg est également engagée dans le groupe de travail bio (GTBio) piloté par AGRIDEA, auquel participent les conseillers bio romands, et prend part également aux ateliers grandes cultures biologiques dirigés par le FiBL. Chaque année, AgriVulg participe aux cours de reconversion obligatoires selon le cahier des charges de BioSuisse, permettant ainsi une collaboration étroite avec les différents conseillers en agriculture biologique romands. Depuis 2016, AgriGenève est mandatée pour gérer le secrétariat et la coordination de l'association BioGenève et contribue ainsi à la dynamique positive de cette association.

7. Représentations d'AgriGenève

AgriGenève est représentée dans les organisations suivantes :

AGORA : conférences des directeurs de Chambres et Comité	CIF : membre du Conseil	FZAS : Conseil de fondation
AGRI : rédaction genevoise et comité	CIL : membre du comité	LRG : Commission de recours de l'OPU
AGRIDEA : plusieurs groupes de travail	CIPEL : Commission technique agricole	ma-terre : membre du comité
AGRI-PIGE : comité	Conseil du Léman : ULCA, Commission Tourisme Lémanique	OPAGE : Conseil de Fondation
ASSAF : membre	Coordination FER : membre	Pôle Nature Environnement : membre de la commission du pôle de formation et de l'association paritaire
Associations PDR : membre	CRFG : Commission Environnement et aménagement du territoire, Commission agriculture	Swissgranum : Commission technique
AZIPRO : membre	Forum d'agglomération : membre du collège environnement	Uniterre : membre
CCIG : membre	FRP : Conseil de Fondation	USP : Assemblée des délégués, KOKO/KOL, CSA

Sièges dans des commissions extraparlimentaires : AgriGenève occupe 36 sièges dans différentes commissions.

8. Communication et publications

8.1 COMMUNICATION INTERNE

Afin de maintenir un lien informatif avec nos membres, nous transmettons régulièrement des articles et des éditos au journal Agri. Le correspondant genevois d'Agri a en outre rédigé plusieurs articles sur des thèmes et événements genevois. Le deuxième canal d'information qui permet à nos membres de suivre l'actualité est notre lettre d'information diffusée par email et lisible sur smartphone. Elle est distribuée auprès de 385 abonnés. En 2023, 39 lettres d'information ont ainsi été diffusées.

AgriVulg a également diffusé 15 messages et 2 notes techniques par email à 195 agriculteurs et 50 partenaires de février à novembre. Ce service reste toujours très apprécié des agriculteurs. De plus, 5 articles ont été rédigés pour le journal hebdomadaire Agri. Les 4 premiers articles faisaient état des situations intermédiaires des moissons à Genève tandis que le 5^{ème} dressait le bilan final des récoltes.

Site internet

Notre site internet www.agrigeneve.ch permet notamment l'inscription en ligne à des séances, manifestations ou événements. Il est régulièrement actualisé et contient notamment des informations utiles à la gestion des entreprises de nos membres. En 2023, 23 nouvelles ont été publiées sur notre site de manière à coller le plus possible avec l'actualité.

8.2 COMMUNICATION EXTERNE

AgriGenève poursuit la communication sur les métiers de l'agriculture, notamment sur les réseaux sociaux avec notre identité visuelle et le slogan « Nos Paysans prennent soin de nous » qui est utilisé comme vecteur de promotion de nos métiers. Un certain nombre de mots clés (innovation technique, sympathie, responsabilité, environnement, qualité, biodiversité, santé, alimentation, compétences...) accompagnent nos messages. Nos publics cibles sont le monde politique et institutionnel, les médias, les leaders d'opinion, la population genevoise dans son ensemble, les familles, les jeunes adultes et encore les écoles. Le but à atteindre en termes de perception collective est : « Si les paysans prennent soin de nous, prenons soin des paysans ». Cette stratégie de communication a débuté à l'automne 2021 et s'est poursuivie en 2023. Pour alimenter les réseaux sociaux, nous faisons appel à des agricultrices et des agriculteurs qui nous apportent des témoignages sur leurs pratiques quotidiennes.

8.2.1 PAGE FACEBOOK AGRIGENÈVE



En 2023, 64 posts ont été publiés sur la page Facebook d'AgriGenève. A ce jour, 2'100 personnes sont abonnées à cette page.

8.2.2 MÉDIAS EXTRA AGRICOLES, COMMUNIQUÉS ET CONFÉRENCES DE PRESSE

En 2023, AgriGenève a été présente dans les médias écrits et parlés locaux, notamment Radio Lac, One FM ou encore la Tribune de Genève. En 2023, AgriGenève a publié 2 communiqués de presse qui ont été envoyés aux médias régionaux et romands.

8.2.3 PAGE FACEBOOK ET INSTAGRAM « NOS PAYSANS PRENNENT SOIN DE NOUS »



Au total, 51 posts ont été publiés en 2023 sur la page Facebook et ont été repris sur Instagram. A ce jour, la page Facebook recense 2'500 abonnés et Instagram 460 followers.

8.2.4 LETTRE D'INFORMATION « NOS PAYSANS PRENNENT SOIN DE NOUS »



En collaboration avec S agence, notre lettre d'information mensuelle est envoyée à 520 abonnés. Outre à nos membres, elle est destinée aux milieux économiques, politiques et à l'administration. La lettre est toujours structurée de la même manière, soit en quatre chapitres, dont un qui aborde une spécialité du canton.

9. Remerciements

AgriGenève tient à remercier tout particulièrement l'ensemble de ses membres pour la confiance témoignée tout au long de l'année 2023.

Nous remercions nos députés « *agricoles* » pour les textes en lien avec notre métier qu'ils ont déposés durant l'année écoulée et leur actif soutien dans le cadre de leur travail de commission.

Nos remerciements vont à tous nos partenaires, organisations agricoles, milieux politiques, économiques et sociaux, départements et services de l'Etat, pour leur collaboration et leur soutien tout au long de l'année écoulée. Nos remerciements vont plus particulièrement au Département du territoire (DT) et à l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) avec qui nous œuvrons dans un esprit de dialogue constructif.

Nous remercions les organisations qui, par leur précieux soutien financier, permettent à AgriVulg d'assurer un service de formation continue de qualité : il s'agit en particulier de l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) et de la FFPC (Fondation en faveur de la Formation Professionnelle et Continue).

Ce n'est que grâce à l'ensemble de ces partenariats que nous sommes à même de remplir nos diverses missions de promotion, de formation et de défense des intérêts de l'agriculture genevoise.

Nous remercions ici chaleureusement l'ensemble du personnel d'AgriGenève qui, durant toute l'année, n'a pas ménagé son temps pour servir au mieux l'agriculture genevoise.

10. Liens utiles

POUR EN SAVOIR PLUS...

AGORA	http://www.agora-romandie.ch/
AGRIDEA	https://www.agridea.ch/
BioGenève	www.biogeneve.ch
Brunch du 1 ^{er} août	https://www.brunch.ch/fr/
Cercle des Agriculteurs de Genève (CAG)	https://cage.ch/
Ecole à la ferme	https://www.schub.ch/fr/
Festi'Terroir	www.festiterroir.ch
IVVG	http://www.ivvg.ch/
Laiteries Réunies Genève (LRG)	http://www.lrgg.ch/
OFAG	https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home.html
Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN)	https://www.ge.ch/organisation/office-cantonal-agriculture-nature-ocan
Office de promotion des produits agricole de Genève (OPAGE)	www.geneveterroir.ch
Progana	https://progana-bioromandie.ch
Service de la consommation et des affaires vétérinaires	https://www.ge.ch/organisation/service-consommation-affaires-veterinaires
Sucre Suisse SA	http://www.zucker.ch/fr/sucre-suisse/
Union Fruitière Lémanique (UFL)	https://www.fruits-vaud-geneve.ch/
Union Maraichère de Genève (UMG)	http://www.umg.ch/
Union Maraichère Suisse (UMS)	http://www.gemuese.ch/fr
Union Suisse des Paysans (USP)	https://www.sbv-usp.ch/fr/



Rue des Sablières 15
1242 Satigny
info@agrigeneve.ch
www.agrigeneve.ch